L'assibilation d'R dans les parlers gallo-roman

Autor(en): **Bloch, Oscar**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **3 (1927)**

Heft 9-10

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-399071

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'ASSIBILATION D'*R*

DANS

LES PARLERS GALLO-ROMANS

Le changement phonétique qui fait l'objet de la présente étude est bien connu, parce qu'il a eu, comme on sait, une grande amplitude au XVIe siècle et au XVIIe dans la région parisienne, et que les romanistes ont été amenés, en étudiant ce traitement, à le relever dans d'autres points du territoire gallo-roman [1]. Or, en s'appuyant sur la date plus ancienne (XIVe et XVe siècles) des documents méridionaux où Paul Meyer et M. A. Thomas l'ont trouvé [2], M. Bourciez [3] est disposé à admettre que ce changement a pris naissance « au midi de la France, dans le Bas-Languedoc, vers la fin du XIVe siècle » et qu'il a gagné par contagion le centre, puis Paris et surtout la Cour. Cette explication a été également admise par M. l'abbé Millet dans un ouvrage récent [4]; et elle n'a pas été, que je sache, contredite. Même à un linguiste non spécialisé dans les langues romanes, mais qui en utilise les données pour des vues générales, M. Bréal, le développement paraît avoir suivi cette voie. « La maladie (il s'agit du changement de *z* en *r* et de *r* en *z* à Paris,

1. Il est signalé dans tous les manuels, cf. notamment Meyer-Lübke, *Gramm. d. rom. Spr.*, I, § 456, et Nyrop, *Gramm. Hist. de la L. Fr.*, I, § 360, où l'on trouve l'essentiel de la bibliographie jusqu'à 1924, date de la 3e édition de ce tome. Cf. encore F. Brunot, *Hist. de la L. Fr.*, II, p. 274, Paris, Colin, 1900, et Th. Rosset, *Origines de la prononciation moderne*, pp. 295-7, Paris, Colin, 1911.

2. P. Meyer, *Romania*, IV, 184 et 465, V, 487; Thomas, *id.*, VI, 261, et *Giornale di filologia romanza*, II, 205 (voir aussi c. r. de G. Paris, *Rom.*, IX, 622).

3. *Phonétique française*, § 179, Rem. — Sur quoi M. M. L. fonde-t-il son affirmation que, dès le XIVe siècle, le changement comprend non seulement le Midi, mais la France centrale?

4. *Recherches expérimentales et historiques sur l'r d'une région du Haut-Berry*, p. 10, Paris, Vrin, 1926. Pourquoi M. M. dit-il, p. 60, que l'altération de l'*r* est partie du Midi de la France dès le XIIIe siècle?

à l'époque de François Ier) venait de loin : elle avait commencé deux siècles auparavant dans le Roussillon, elle monta lentement du sud au nord par le Languedoc, la Basse-Auvergne, l'Orléanais, gagna l'Ile-de-France et finit par s'étendre jusqu'aux îles normandes »[1].

Or il est d'un intérêt général d'examiner si vraiment le changement s'est propagé par « irradiation » d'un centre à l'autre, ou si nous sommes en présence de changements spontanés qui se sont produits à des dates et en des lieux différents. C'est ce que nous nous proposons de faire, en nous référant essentiellement à l'état des parlers au XIXe siècle et au XXe.

Nous avons intitulé notre article « assibilation d'*r* » pour la raison suivante : si, pour l'état ancien, on n'a signalé que le changement en *z*, des observateurs plus précis ont relevé en outre, à l'époque contemporaine, une sifflante interdentale *ẓ*, un *r* interdental *ṛ* et des sons intermédiaires $\overset{z}{r}$, $\overset{d}{r}$; nous aurons en outre à considérer un état phonétique caractérisé par l'amuïssement de la consonne.

Nos renseignements proviennent :

1° de l'*Atlas Linguistique de la France*, qui nous donne l'état des parlers gallo-romans de 1897 à 1901 ;

2° d'une enquête personnelle faite dans l'Orléanais de 1912 à 1925 ;

3° de divers recueils dialectaux ou études, qui donnent des faits de la deuxième partie du XIXe siècle et jusqu'à nos jours.

D'après ces différentes sources, l'assibilation d'*r* (et éventuellement son amuïssement) se rencontre :

1° dans la région normande, à savoir dans les îles anglo-normandes, le Nord du département de la Manche et dans la Seine-Inférieure ;

2° dans la France Centrale, en un certain nombre de localités appartenant aux départements de la Seine-et-Marne, de la Seine-et-Oise, du Loiret, du Loir-et-Cher, de l'Eure-et-Loir, de l'Yonne, du Cher, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et de la Marne ;

3° *a*) dans le domaine du franco-provençal, en quelques localités du Rhône, de l'Ain, de la Savoie, de l'Isère, du Bas-Valais ;

1. M. Bréal, *Essai de sémantique*, Paris, Hachette, p. 311. — De toute façon, le Roussillon est exclu, v. *infra*, p. 138 et n. 3.

b) en quelques points du Puy-de-Dôme [1].

Voir les deux cartes annexées à l'article.

C'est d'après ce groupement que nous allons procéder à un exposé critique des faits, en commençant par les parlers de la France Centrale, où les faits sont plus complexes et où nous pourrons faire état des résultats de notre propre enquête.

I. — Parlers de la France Centrale.

A. — *Données de l'Atlas Linguistique.*

Sur les 1421 cartes complètes de l'*AL.*, 115 [2] nous donnent les formes de mots contenant un *r* intervocalique ou devenu final par chute d'un *e* féminin. Sur ces 115 cartes, 74 n'offrent aucune forme où *r* soit assibilé (en dehors du cas où *r* s'est amuï, traitement qui sera examiné à part).

Ce sont :

1) avec un *r* intervocalique :

araignée c. 50, arête c. 55, casserole c. 202, céleri c. 206, cerise c. 217, cerisier c. 218, charogne c. 243, cirage c. 292, cirer c. 294, clarinette c. 298, curé c. 374, écureuil c. 450, écurie c. 451, érable c. 478, farine c. 539, fleurir c. 583, forêt c. 594, forgeron c. 597, giroflée c. 646, guéri c. 674, hérisson c. 687, héritage c. 688, heureux c. 693, hirondelle c. 714, mariage c. 815 [3], Marie c. 816, mariez c. 817, mourir c. 882, orage c. 945, oreille c. 946, paresseux c. 917, Paris c. 972, paroi c. 973, peureux c. 1009, pleurer c. 1033, respirer c. 1152, souris c. 1260 (v. aussi chauve-souris c. 260), « tirer » = traire c. 1323. — En outre les formes verbales (ils) s'agenouilleraient c. 10, (tu) iras c. 28, (qui vous) ira c. 29, (nous) aurons c. 97, (tu) aurais c. 98, (vous) auriez c. 99, étranglerait c. 498, sera c. 514, (nous) serions c. 515, (vous)

1. Pour quelques localités provençales et pour le point 975 (Aoste), où *r* est parfois amuï, v. p. 149.

2. Il est possible et même probable que quelque exemple nous ait échappé ; ce n'est qu'au cours de la rédaction de cet article que nous en avons remarqué plusieurs ; mais il nous semble que cet accident, assez difficile à éviter, ne diminue pas la portée de nos conclusions. Cette observation préalable s'applique à toutes les statistiques que nous avons essayé d'établir.

3. Mari c. 814 n'intervient pas, car on dit « homme » partout.

seriez c. 516, (ils) feront c. 534, finiras (-tu ?) c. 575, (j'en) mangerais c. 807, moisiront c. 869, (je) saurai c. 1202, (vous) trouverez c. 1334 [1].

2) Avec *r* devenu final :

Les infinitifs : écrire c. 446, faire c. 529, (te) taire c. 1277. — Autres mots : avare c. 79, cigare c. 286, cire c. 293, dure c. 429, encore c. 458, figure c. 566, heure c. 692, mère c. 841, noire c. 916, père c. 1003, vipère c. 1402.

Mots avec la terminaison — (*i*)*ère* : cercueil c. 214 (pour « bière »), bruyère c. 183, cuillère c. 367, derrière c. 392, poussière c. 1078, rivière c. 1159.

Sur les 41 cartes qui contiennent des formes avec *r* assibilé, 27 n'en donnent qu'une seule et, dans 20 d'entre elles, cette forme a été obtenue au point 108 (Maligny, Yonne). Le témoin interrogé par Edmont était un petit rentier qui avait alors, en 1898, soixante-dix ans et qui a indiqué que son patois était le langage des vieillards. Or, il est remarquable que ce témoin a régulièrement signalé que les formes avec *ʒ* sont du vieux patois et qu'il a, avec la même régularité, donné en même temps une forme avec *r* (une fois en 2e lieu, pour civière) [2]. Voici ses réponses :

1) avec *r* intervocalique : labourer c. 742 : *lăburĕ*, -*ʒĕ* (v.) ;

2) avec *r* devenu final : aire c. 20 : *ĕr*, *ĕʒ* (v.) ; boire c. 192 : *bwĕr*, -*ʒ* (v.) ; foire c. 587 et 588 (aux sens de « marché » et de « diarrhée ») : *fwĕr*, -*ʒ* (v.) ; mâchoire c. 790 : *mă*ɛ*wĕr*, -*ʒ* (v.) ; poire c. 1047 : *pwĕr*, *pwĕʒ* (v.) ; guère c. 673 : *gʸĕr*, -*ʒ* (v.) ; (il) jure c. 738 : *ĭ jŭr*, -*ʒ* (v.). Enfin onze mots terminés par -(*i*)*ère* : chaudière *ɛŏdyĕr*, -*ʒ* (v.) ; cimetière c. 288 : *sĕmtyĕr*, -*ʒ* (v.) ; crinière c. 357 : *kriyĕr*, -*ʒ* (v.) ; entière c. 468 : *ãtyĕr*, -*ʒ* (v.) ; fougère c. 600 : *fŭjĕr*, -*ʒ* (v.) ; gouttière c. 660 : *gŭtyĕr*, -*ʒ* (v.) ; jarretière c. 714 : *ɛ̆ărtyĕr*, -*ʒ* (v.) ; litière c. 779 : *ltyĕr*, -*ĕʒ* (v.) ; salière c. 1184 : *săyĕr*, -*ʒ* (v.) ; soupière c. 1255 : *sŭpyĕr*, -*ʒ* (v.) [3].

Des sept cartes qui ne donnent qu'une seule forme pour un autre point autre que 108, cinq concernent le point 307 (Saint-Ay, Loi-

1. Je ne tiens pas compte de quelques formes désignant le houx c. 704, difficiles à interpréter, cf. J. Jud, *Romania*, LII, p. 329 sq.

2. Voir aussi « charnière » p. 96, « armoire » p. id., « sureau » p. 98, « chaise » p. 99.

3. « Cuillère », comme en de nombreux points, n'a pas de consonne finale, et « poussière » s'y dit « poussier ».

ret) : génisse c. 637 : *tõz* (= taure) ; moucheron c. 877 : *mŭɛ̆rõ*, *-zõ* ; poirier c. 1089 : *pwĕryĕ*, *pwĕzyĕ* (v.) ; sauterelle c. 1198 : *sŏtrèl*, *sŏtĕzyõ* (v.) ; écumoire c. 449 : *ĕtŷumwĕz*. Les deux autres points sont 406 (La Croix-de-Bléré, Indre-et-Loire) pour *tirwĕ*, *tizwĕ*, *yĕt*, tiroir c. 1304 et 204 (Nouan-le-Fuzelier, Loir-et-Cher) pour *kărmăyĕz*, crémaillère, 349. Il faut ajouter au point 204 le mot *kặkĕzyõ*, donné en réponse à « moucheron » [1].

Restent 14 cartes où *r* assibilé est attesté en deux points ou plus ; ce sont : armoire c. 58, chaise c. 222, charnière c. 232, mouron c. 884, mûre (adj. f.) c. 891, mûre (de ronce) c. 892, pelure c. 993 et « pelurer » = peler c. 991, serrure c. 1284, serrurier c. 1225, sureau c. 1270, tarière c. 1287, verrue (pour une forme **verrure*) c. 1375.

« Taureau » ne présente l'assibilation de l'*r* qu'en deux points : *tŭryõ tŭzyõ* (v.) 108 et *tõzyõ* (donné après *bặnõ*) 307. Il en est de même de « charnière » : *ɛ̆ăryĕz* (v.), *-r* 108 et *ɛ̆ăryĕz* (v.) 303 (La Vernelle, Indre). L'*r* de « mouron » est assibilé dans les trois localités du Loiret : *muzõ* 267 (Nibelle) et 307, *murõ*, *mwăzõ* 206 (Poilly). L'*r* intervocalique de « tarière » l'est également en trois points : *tĕryĕr*, *tĕzyĕr* 307, *tăryĕ* (m.), *tĕzyĕ* (m.) 107 (Moutiers, Yonne), et *tĕzyĕr* 404 (Saint-Genou, Indre). (Encore faut-il noter que deux de ces points ont *r* en position finale).

Les autres cartes, plus complexes, exigent un examen particulier.

« Armoire » a des formes avec *r* assibilé dans un nombre considérable de localités et non seulement dans la France Centrale, mais au Sud et dans l'Ouest. Outre *ĕrmwĕr*, *-z* (v.) 108, *ŏrmwĕz* 307, — *r̃* 209, la carte 58 contient 17 formes avec *z* : 3 dans le Cher (101, 400, 600), 4 dans l'Indre (303, 401, 405, 503), 3 dans l'Indre-et-Loire (406, 407, 408), 1 dans la Vienne (409), 1 dans la Creuse (601), 3 dans l'Allier (800, 804, 902), 1 dans le Puy-de-Dôme (801) et 1 dans la Charente-Inférieure (528). Encore ne faisons-nous pas entrer en ligne de compte les formes des îles anglo-normandes (397, 399), du Rhône et de l'Ain (911 et 913), du Puy-de-Dôme (703, 807) et de l'Isère (921) qui s'accordent avec le traitement local d'*r* [2], comme on le verra par la suite. On peut allonger cette liste avec les données de l'article armarium du

1. Voir sur ce mot *infra*, p. 105.
2. Conformément à ce traitement, ces trois derniers points ont *r*.

Franz. Etym. Wörterbuch de M. von Wartburg, d'où il faut surtout retenir *armasi* de l'Extrême-Sud (Languedoc et Catalogne), forme signalée à Narbonne dès 1476. On ne peut pas expliquer cet état de choses par une substitution de suffixe, puisqu'on ne voit pas à quel suffixe on aurait affaire. Il y a eu certainement emprunt ici ou là, mais on peut aussi attribuer l'origine du *z* à une dissimilation due à la présence d'*r* appuyé dans la première syllabe. On ne peut guère expliquer autrement *armasi*, tel qu'il est localisé. Dans ces conditions, les formes d' « armoire » ne peuvent être retenues comme témoins de l'assibilation de l'*r*, en dehors des localités où elle est attestée par d'autres mots.

« Pelure » et le verbe dérivé « pelurer » ont, le premier en sept points, le deuxième en six, des formes avec *r* assibilé : *plūr̥* et *plūr̥ĕ* 209, *pluz* et *plūzĕ* 307, *plūz* et *plūzĕ* 217 (Ormoy-la-Rivière, Seine-et-Oise), *plæ̃z* et *plæ̃zĕ* 306 (Suèvres, Loir-et-Cher), 311 (Saint-Christophe, Eure-et-Loir), *plæ̃z* et *plæ̃zĕ* 128 (Linthes, Marne) ; le seul point 325 (Révillon, Orne) dit à la fois *plæ̃z* et *plŭrĕ*.

« Mûre » (de ronce) a des formes avec *z* dans cinq points : *mæ̃z* 307 et 407 (Marcé, Indre-et-Loire), *mõz* 303 et le dérivé *mouron *mæ̃zõ* 106 (Magny, Yonne) et *mūrõ*, *mæ̃zõ* 128.

« Mûre » (adj. f.) offre *z* dans 15 localités : *mæ̃z* 210 (Longueville, Seine-et-Marne), 217 (S.-et-O.), 204, 306 et 316 (Saint-Ouen, Loir-et-Cher), 106 (Yonne), 307 (Loiret), 401 et 404 (Neuvy-Pailloux et Saint-Genou, Indre), 311 (Eure-et-Loir), 325 (Orne), *mæ̃z* 128 (Marne). Avons-nous affaire ici, partiellement, à une formation analogique d'après le féminin des adjectifs en *-eux*, *-euse*, ou faut-il considérer que ce féminin a simplement contribué à maintenir *z* développé phonétiquement ? L'emplacement des formes peut faire pencher en faveur du deuxième point de vue.

« Serrure » se dit *sĕræ̃z* au point 407 et *sĕrūz* au point 209, et de même « serrurier » se dit *sĕræ̃zyĕ* (indiqué comme vieilli après *sĕrŭryĕ*) au point 311, *sĕ* — au point 406 et *sĕruzyĕ* au point 107. Mais on peut attribuer le développement du *z* à une dissimilation qui est la seule explication possible pour les 17 points du Nord-Est : 253 (Oise), 161, 251, 262 (Aisne), 273, 274, 275, 276, 285, 288, 298 (Pas-de Calais), 255, 265, 266, 267, 277, 278 (Somme). Quant à *sĕræ̃z* de 399 (Guernesey) et *sĕzæ̃z* de 397 (Jersey), elles s'expliquent par la phonétique locale, de même que *sĕræ̃z* de 361, 370, *sĕræ̃z* de 371 (Seine-Inférieure), sous réserve de la dissimila-

tion, qui a pu tout au moins contribuer à maintenir la forme assibilée.

De même dans *vĕrūr* « verrue » de 209 et *vĕrœ̆z* de 406, 407, où un suffixe *-ure* s'est substitué à la terminaison *-ue*, comme l'attestent en outre de nombreux parlers voisins, il convient d'envisager la dissimilation du deuxième *r*.

Reste « sureau » [1] : à côté de *sŭzyŏ* de 107 et 217 et de *suzyŏ* (v.) de 108, dit après *suryŏ*, les formes *fŭzyŏ* de 307 et *fŭzyŏ* de 208 (Chenou, Seine-et-Marne) et de 209 (indiqué comme vieilli après *sŭryŏ*) attestent un croisement avec « fusain » [2], mais par là même le changement de *r* en *z* pour ces localités ; par contre, bien que *sœ̆zyõ* de 128 paraisse s'ajouter aux formes précédentes, on ne peut pas la séparer d'autres de la région orientale : *sŭzẽ* 148 (Marne), *sūzyĕ* 230 (Aisne), un type « suzon » 147 (Marne), 166, 167, 168 (Ardennes), 185, 187 (Wallonie) [3]. Faut-il considérer ces formes comme dérivées du wallon *seus* que M. M. L., *REW.*, 7562, rattache à un étymon *sambucius (*sab — serait en tous cas préférable) ? Ce *seus* provient d'un article de Horning, *ZRPh.*, XVIII, 228, qui le doit à Grandgagnage. Mais quelle est l'antiquité de cette forme isolée (la carte de l'*AL.* ne donne que des formes avec *-u* final, issues régulièrement de sabucus) ? Il semble plus vraisemblable d'y voir une forme refaite d'après les formes en *-z-*, *suzyé*, *suzya*, elles-mêmes dérivées du simple *seu*, comme l'admet M. M. L., *REW.*, 7561, pour le français oriental *süzon*.

Si l'on résume la situation telle qu'elle ressort des données de l'*AL.*, on constate les proportions suivantes :

108 (Yonne) 23 formes, dont les 20 citées p. 95, plus « taureau », « armoire », « sureau » (v. en outre « chaise » étudié plus loin, p. 99) ;

307 (Loiret) 14 formes, dont les cinq citées p. 95, plus « taureau », « mouron », « tarière », « armoire », « pelure », « pelurer », « mûre » (de ronce), « mûre » (adj. f.,) « sureau » ;

209 (Loiret) 7 formes : « mouron », « armoire », « pelure »,

1. Pour « chaise », v. plus loin, p. 99.

2. M. M. L., *REW.*, 7651, donne également *fŭzĕ* à côté de *sŭzĕ* pour la Marne.

3. Cf. dans Bruneau, *Enquête linguistique sur les patois d'Ardennes*, t. II, Paris, Champion, 1926, p. 335 *sụzya* en Wallonie et *sụ́zõ* dans les Ardennes (outre quelques formes dérivées).

« pelurer », « serrure », « verrure », « sureau » (v. en outre « chaise » qui se dit *ɛ̃ɛ̃r̃*);

128 (Marne) 5 formes : « pelure », « pelurer », « mûre » (de ronce), « mûre » (adj. f.), « sureau » ;

406 (Indre-et-Loire) 5 formes : « armoire », « mûre » (de ronce), « serrurier », « verrure », « tiroir » ;

204 (Loir-et-Cher) 4 formes : « mûre » (adj. f.), « crémaillère », *kąkǎzyǒ*, *darnwéz*, pieds et oreilles de cochon cuits au four, *AL.*, Supplément, I, s. v° *alimentation* (c'est exactement un mot **darnoire* signifiant « plat », v. infra, p. 109);

217 (Seine-et-Oise) 4 formes : « pelure », « pelurer », « mûre » (adj. f.), « sureau » ;

311 (Eure-et-Loir) 4 formes : « pelure », « pelurer », « mûre » (adj.), « serrurier » ;

107 (Yonne) 3 formes : « sureau », « serrurier », « tarière » ;

303 (Indre) 3 formes : « charnière », « armoire », « mûre » (de ronce);

306 (Loir-et-Cher) 3 formes : « pelure », « pelurer », « mûre » (adj. f.).

Ont deux formes :

404 (Indre) : « mûre » (adj. f.), « tarière » ; 106 (Yonne) : « mûre » (deux sens); 325 (Orne) : « mûre » (adj. f.), « pelure » ; 401 (Indre) : « armoire », « mûre » (adj. f.).

N'ont qu'une forme :

101, 400, 600 (Cher), 405, 503 (Indre), 408 (Indre-et-Loire) : « armoire » ; 206 (Loiret) : « mouron » ; 210 (Seine-et-Marne) et 316 (Loir-et-Cher) : « mûre » (adj. f.) ; 407 (Indre-et-Loire) : « serrure » ; 208 (Seine-et-Marne) : « sureau ».

« Chaise » appelle quelques observations particulières : le succès de la forme « chaise » à Paris lui a donné une force de propagation que ne pouvaient pas avoir les autres mots, si bien qu'on trouve « chaise » abondamment représenté dans la partie septentrionale de la France et qu'on ne peut en retenir les formes comme témoins du développement $r > z$. « Chaire » résiste pourtant encore en de nombreux points et dans toutes les directions; mais ce qui est remarquable, c'est que dans la région centrale, là même où *z* est le plus développé, on trouve fréquemment « chaire » : *ɛ̃ɛ̃r* 206 (Loiret), 313 (Eure-et-Loir), 208 (Seine-et-Marne), *ɛ̃ɛ̃r* 401 (Indre), 408 (Indre-et-Loire); la réponse *ɛ̃ɛ̃r*, *ɛ̃ɛ̃z* (v.) de 108 (Yonne) est notable,

car la forme *eér* y semble refaite sur le modèle de nombreux mots cités p. 95, par une régression peut-être individuelle [1].

La conclusion qui ressort de cet exposé est claire : nous sommes en présence d'un traitement en pleine désagrégation, et dont il ne reste que des traces variables suivant les mots, les lieux et les témoins.

Note sur z en français.

Si l'on écarte *nasiller* qui, même s'il a succédé à *nariller*, ce qui est loin d'être établi, a pu en tout cas être refait sur *nez*, dont l'*s* était encore sensible dans les dérivés *nasarder*, *naseau* [2], il ne reste en français que les deux mots *chaise* et *besicle*. Ce dernier, issu, comme on sait, de *beril* < beryllus par une substitution de suffixe qu'on n'a pas autrement expliquée (on peut penser à l'action du nom d'une autre pierre précieuse *escarboucle*, autrefois *escarboncle*) [3] doit sans doute son maintien à la concurrence de *lunettes* qui apparaît dès le XVe siècle (v. Littré, *besicle* et *lunette*). Au XVIe siècle, les deux mots coexistent encore, comme le montrent les deux exemples : *besicle que nous appelons autrement lunettes* (Pasquier) et *gens qui portent lunettes ou besicles ne peuvent pas voir de si loing* (Saint-Julien). Par suite du succès de *lunettes* (on a d'abord dit « lunettes de besicle(s) ») *besicle* est tombé dans l'usage vulgaire où il a pu se maintenir ; sur sa survivance dans les parlers populaires, v. von Wartburg, *Fr. Et. W.*, beryllus. Les deux articles de Littré montrent que depuis le XVIIe siècle l'emploi de *lunettes* est prépondérant. Si Voltaire a écrit : *Parce que les besicles ont été enfin inventées, doit-on dire que Dieu a fait nos nez pour porter les lunettes ?* on voit bien pour quelles raisons il l'a fait ; et ce n'est que par plaisanterie et familièrement, comme le

1. Sur « chaise » dans l'Orléanais, d'après une enquête, v. p. 103.

2. Cf. M.L., *Hist. Gr. d. Fr. Spr.*, § 203 et *REW.*, 5842. De même M. Gamillscheg dans son *Et. W. d. fr. Spr.* considère que *nasiller* a succédé à *nariller*, *nariner*, sous l'action de *nez*. Mais le rapport de ces différentes formes n'est pas établi ; les données de Godefroy ne permettent de localiser ni *nariller* ni *narille*, non plus que la carte incomplète de l'*AL.* narine 1858. Dans le Centre et l'Ouest on dit aujourd'hui *nasonner*, v. Martellière (Vendômois), Verrier et Onillon (Anjou).

3. M. Thomas, *Mélanges d'Et. Fr.*, 2e éd., Paris, Champion, 1927, p. 11, dit bien que beryllus a été altéré au moyen âge en *bericulus*, mais sans expliquer pourquoi.

dit Littré, que le mot peut encore être employé [1]. Quant à *chaise*, le français a profité de la coexistence des deux formes *chaire* et *chaise* pour des distinctions utiles (M.M.L. dans son *H. Gr.*, § 203 émet sur leurs rapports un doute bien surprenant : « vielleicht auch *chaise* neben *chaire* ») [2]. Il est remarquable que dans les parlers de l'Ouest « chaire » ayant persisté au sens de « chaise », le français « chaise » a été emprunté et y a gardé le sens de « chaire » ; v. Dottin, Bas-Maine *ɛèr*, chaise, siège à dossier et ordinairement sans bras, *ɛèz*, chaise, chaire à prêcher ; Verrier et Onillon, *chaire*, chaise, *chaise*, chaire à prêcher. De même Puichaud donne pour la Gâtine (Deux-Sèvres) *chaise* au sens de chaire avec cet exemple : « Quand le curé monte en chaise, il faut être attentif » [3].

B. — *Les Parlers de l'Orléanais.*

Les renseignements que je possède sur l'Orléanais proviennent de 48 localités, 43 situées dans le département du Loiret, 5 dans quatre départements limitrophes, la Seine-et-Oise (point 1), l'Eure-et-Loir (p. 19), le Cher (p. 45 et 46), et le Loir-et-Cher (p.49). Dans neuf de ces localirés, 18, 19, 20, 27, 37, 41, 45, 46, 47 j'ai fait l'enquête moi-même; pour les autres, les renseignements m'ont été fournis par des élèves de l'École Normale d'Instituteurs d'Orléans à qui j'ai,

1. Les lunettes prêtaient plus à rire, quand elles paraissaient l'attribut de la vieillesse, qu'aujourd'hui que les jeunes gens portent volontiers des lunettes. Une Frosine ne pourrait plus essayer d'amadouer un vieux barbon en lui disant, comme le fait la Frosine de l'*Avare* (II, 5), que telle jeune personne est « pour les nez qui portent des lunettes ».

2. Ce doute vient probablement de l'hypothèse de Mlle Richter, *ZRPh*, XXV, 574, qui voit dans *chaise* un croisement de *chaire* avec *chese* < casa, hypothèse peu vraisemblabte (*chaise de moulin* ne dissimule certainement pas cet ancien *chese* ; c'est une acception figurée de *chaise*, comme dans d'autres langues techniques).

3. Cette phrase donne à penser que l'emploi de *chaise* en ce sens est du français populaire. Sur ce glossaire qui se trouve *R. de Phil. Fr.*, X, v. *infra*, p. 112. — Dans les patois franc-comtois qui disent « selle » au lieu de chaise, v. la c. 222 de l'*AL.*, on trouve aussi des représentants de « chaire » au sens de chaise et de chaire, cf. p. ex. *Tchaî-yîere*, chaire d'église, Châtenois (Terre de Belfort, Vautherin) ; *chaïre* ou *chaïée*, chaire, Plancher-les-Mines (Poulet) ; *Tchaïere*, chaire, Montbéliard (Contejean) ; *tsaïeure*, chaise, chaire (archaïsme), Les Fourgs (Tissot) ; *ɛ̆ɛ̆vīr*, chaise, La Grand'Combe (Boillot). Mais il faudrait établir les rapports de ces formes avec l'a. fr. *chaiere*, examiner si elles sont autochtones ou empruntées, et ce n'est pas possible ici.

en 1911 et 1912, donné les principes de l'enquête linguistique et qui ont relevé le parler de la commune où ils sont nés ou dans laquelle ils ont été élevés. Quelques-uns, qui ont continué à s'intéresser à l'étude des patois, ont bien voulu recueillir pour moi des matériaux dans de nouvelles localités, où leur fonction d'instituteur les a appelés. Tous ces relevés ne sont pas d'égale valeur; plusieurs sont de premier ordre, quelques-uns assez pauvres de renseignements, mais aucun n'est dénué d'intérêt.

LISTE DES LOCALITÉS

1. Angerville (S.-et-O.).
2. Sermaises-du-Loiret.
3. Tivernon.
4. Engenville.
5. Briarres-sur-Essonne.
6. Puiseaux.
7. Eschilleuses.
8. Auxy.
9. Girolles.
10. Courtenay.
11. Amilly.
12. Auvilliers.
13. Lorris.
14. Beauchamps.
15. Nesploy.
16. Montbarrois.
17. Vrigny.
18. Neuville-aux-Bois.
19. Orgères (E.-et-L.).
20. Patay.
21. Charsonville.
22. Le Bardon.
23. Cravant.
24. Baule.
25. Beaugency.
26. Lailly.
27. La Ferté-Saint-Aubin.
28. Saint-Ay (= 307 *AL.*).
29. Saint-Jean-de-Braye.
30. Boigny.
31. Trainou.
32. Châteauneuf-sur-Loire.
33. Tigy.
33 *bis*. Neuvy-en-Sullias.
34. Isdes.
35. Saint-Père.
36. Sully-sur-Loire.
37. Coullons.
38. Nevoy.
39. Gien.
40. Ouzouer-sur-Trézée.
41. Nogent-sur-Vernisson.
42. Briare.
43. Châtillon-sur-Loire.
44. Bonny-sur-Loire.
45. Clémont (Cher).
46. Brinon (id.).
47. Pierrefitte (L.-et-C.).

Si nous réservons provisoirement, comme nous l'avons dit plus haut, p. 94, les cas où *r* devenu final s'est amuï, *r* est assibilé :

1) en position intervocalique dans 46 mots, dont 12 noms formés avec le suffixe *-ereau* (ou *-erelle* dans trois noms) ;

2) en position devenue finale dans 66 mots, dont 5 noms formés avec le suffixe *-ure*, 10 avec le suffixe *-oire*, 27 avec le suffixe ou la terminaison *-(i)ère*.

Un seul mot « marre » (et le verbe dérivé « marrer ») a un *r* étymologiquement double.

Notons d'autre part que « chaise », partout où il a été demandé, a la forme parisienne :

ɛéz 14, 17, 22, 23, 24, 26, 34, 35.

Exposé des faits :

1) Adhérer (2 *z*) : *adézė* 22, *-é* 28.

Baratte (5 *z* : 4 *r*) : *bazat* 2, 4, 7, *-z-* 18 (v. p.), *bazèt* 23, *r̃-* 23 ; *barat* 18, 37 ; *-k* (vieil usage) 46, 47 (id. ; aujourd'hui on dit *mulẽ* qui désigne un ustensile rotatif en forme de tonneau) [1].

*Barattée (f., contenu de la baratte ; 2 *z*) : *bazaté* 2, 4.

*Baratté (m. ; petit-lait ; 1 *z* : 2 *r*) : *bazété* 23, *-r̃-* 23 ; *-r-* 18, 21.

*Clairin (clochette ; 2 *z*) : *klazẽ* 43, *klé-* 26.

Curer (1 *z* : 3 *r*) : *teuzé* 16 ; *(é)tɛuré* 2, 4, 17.

Curette (outil en bois destiné à enlever la terre du versoir de la charrue ; 4 *z*) : *tɛuzet* 12, 16, 17, *k-* 23.

Curoir (id. ; 3 *r*) : *tɛurwé* 2, 4, *k-* 6.

Éclairer (1 *z* : 3 *r*) : *éklézé* (également au sens de : faire des éclairs) 23 ; *éklaré* 30, *a-* 16, *akléré* 17 (cf. aussi *éklér*, éclair, 23, *-ar* 24, 32).

*(É)clairiette (mâche [valérianelle au point 16] ; 5 *z* : 11 *r*) : *èklézyèt* 3, *-z-* 18, *aklézyèt* 17, *-liz-* 4, *klézyèt* 23 ; *èklèryèt* 18, *klẽryét* 7, *-ẽr-* 45, 46, *-è-* 14, 37, *-ẽt* 39, *klèryét* 23, 26, *klé-* 16, *klãryét* 25 [2].

Égarer (1 *z*) : *agẽzé* 28.

*Gironnée (charge d'herbe contenue dans les plis d'un tablier relevé ; 10 *z* : 1 *r*) . *jizóné* 1, 4, 5, 20, 42, *-uné* 25, 26, *jézóné* 4, 29, par métathèse *jénézẽ* 14 ; *jironé* 19 et par corruption, avec un *d* qui peut avoir succédé à *r* aussi bien qu'à *z*, *jidoné* 18, 41, *jó-* 19.

Guéret (2 *z* : 2 *r*) : *gézé* 23, *dj-* 16 ; *garé* 10, 11.

1. C'est parce que le mot est vieilli dans ces deux points, par suite du renouvellement de la technique, qu'il a été corrompu par une confusion toute formelle avec *baraque*.

2. Ailleurs d'autres mots : *akrupi* 28, *ã* — 22, *akrópi* 20, *é-* 21 ; *bursét* 27, 47.

*Guéreter (labourer ; 5 *s* [issus de *z*]) : *gésté* 21, 22, 23, 28, 31.

Labourer (1 *z* : 10 *r*) : *labuzé* 23 ; *-ré* 1, 25, 26, 27, 29, 32, 34, 47, *ra-* 9, 26.

Laboureur (1 *z* : 7 *r*) : *labuzé* (gros fermier) 23 ; *-ré* 5, 11, 12, 18, 19, 20, 29.

*Liurer, v. plus loin p. 110.

*Mareau (dérivé de « mare » ; 2 *z*) : *mazyó* 23, 29.

Marrer, v. plus loin p. 106.

*Mérienne (méridienne ; 9 *z* : 3 *r*) : *mézyèn* 10 (plus rare), 25, 34, 35, 41, 45, 46, *-z-* 37 ; *méryèn* 10, 47 (en outre le dérivé féminin *maryéné* 41).

Mesurer (2 *z* : 3 *r*) : *mèzuzé* 37, *mézuzé* 46 ; *mzuré* 47, *mé-* 45, *méz-* 18 (en outre *mèruzé* 14, forme susceptible de diverses explications).

Miroir (1 *z* : 6 *r*) : *mizwé* 23 ; *-r-* 4, 7, 14, 16, 17, 30.

Mouron (4 *z*) : *muzô* 7, *-zyô* 13, *mwézô* 23, 25 [1].

Mûrir (4 *z* : 2 *r*) : *mázi* 26, 29, 31, *-ir* 5 ; *mérir* 32, *mu-* 10.

Parer (la vigne = marrer ; 3 *z* : 1 *r*) : *pazé* 7, 23, 29 ; *-r-* 29 ; cf. aussi *pazaj*, l'action de parer la vigne, 29.

*Pâtureau (pâture ; 2 *z*) : *pètuzyó* 37, 43.

*Pelurer, v. plus loin p. 110.

Perdrix (refait sur perdreau, v. plus loin p. 106 ; 6 *z* : 4 *r*) : *pardèzi* 2, 3, 4, *-é-* 17, 23, *-z-* 18 ; *pardéri* 11, 23, *-è-* 25, 26 (ailleurs formes non refaites).

*Péterière (f., dérivé du v. péter avec le suffixe *-erière*, au sens de faucheux ; 3 *z* : 1 *r*) : *pétézyer* 23, 25, 29 ; *-r-* 29.

Poirier, v. plus loin, p. 107.

*Roiberi (roitelet ; 3 *z* : 2 *r*) : *rwébzi* 10, 43, *ré-* 13 ; *rwébri* 38, 42, 43 [2].

Sureau (9 *z* : 13 *r*) : *suzyó* 6, 14, par croisement avec « fusain » (cf. p. 98) *fuzyó* 3, 7, 11, 18, 20, 29 et, avec un autre croisement avec « fluteau » au sens de sifflet, *fluzyó* 18 ; *suryó* 19, 24, 26, 27, 32, 34, 35, 41, *suró* 23, 37, 41, 46, 47 [3].

1. En outre *mórdô* 40, 44.

2. Sur ce mot, cf. Gamillscheg, *Franz. Et. W.*, s.v. *berrichot*.

3. Il est à peine nécessaire de dire que cette forme, tout entière reprise au français, n'a pas exactement la même signification que d'autres pour l'histoire du traitement étudié ici (et le même cas se reproduit souvent). — *Su* est en outre attesté aux points 21 et 23.

Tarir (1 *z*) : *tèzi* 31.

Taureau (2 *z* : 23 *r*) : *tózyó* 23, *-z-* 46 [1] ; *tóryó* 3, 7, 23, 24, 26, 27, 32, 33, 34, 35, 46, 47, *tu-* 11, 13, 38, 39, 42, 43, *tè-* 25, *tóró* 18, 19, 41, 45 (et en outre à Argent-sur-Sauldre). — Cf. encore *tórè*, jeune taureau 45, 46 [2].

Tirer (traire [3] ; 21 *r*) : *tiré* 2, 3, 4, 8, 14, 15, 16, 17, 23, 27, 29, 30 — 35, 37, 38, 41, 46, 47.

Tiroir : 1) (au sens de seau à lait : 1 *z*) : *tizwé* 23 ; — 2) (au sens du français, 11 *r*) : *tirwé* 12, 16, 18, 23, 24, *-è* 4, *-ér* 18, 19, 20, 34, 35, 41, 47 [4].

Cf. encore *tirœ*, seau à lait, 26, — *tiróɛ*, nerfs, cartilage de viande cuite, 5, — *tiraraɛ*, espèce de grive, 41 [5].

*Verderier (verdier; 2 *z*) : *vardézyé* 23, *-è-* 25.

Noms à suffixe *-ereau* (ou *-erelle*) :

*Arderelle (mésange ; 2 *z* : 1 *r*) : *ardézèl* 38, 43 ; *ardrèl* 42 [6].

*Cagereau (forme à fromage, dérivée de cage ; 6 *z* : 2 *r*) : *kajézyó* 11, 13, 23, 25, *-z-* 18, *-èz-* 25 ; *-èryó* 26, avec un autre suffixe *kajrõ* 27 [7].

Crécerelle (2 *z*) : *kārsézèl* 23, *-sézyó* (m.) 41 (donné au sens d'émouchet).

*Hachereau (3 *z* : 2 *r*) : *aɛézyó* 23, *-è-* 22, 28 ; *aɛèryó* 23, 25.

*Hottereau (4 *z* : 3 *r*) : *ótezyó* 7, 8, 23, *-è-* 6 ; *ótéryó* 7, 26, *-è-* 25.

kakézyó (moustique ; 14 *z*) : 11, 13, 27, 37, 38, 39, 41, 44, 43, — 45, 46, 47, *-èzyò* 14, *-èzyó* 25 [8].

1. Le témoin de 45 m'a en outre signalé que *tuzyó* se dit dans un village voisin, Blancafort.

2. Disent *banó* 2, 3, 4, 6, 8, 13, 15, 17, 18, 20, 25, 30, 35, 39. — Comparez les formes de « taure » plus loin p. 107.

3. « Traire » existe à peine dans ces parlers ; cependant 23 connaît *trèz*.

4. C'est un substitut récent du mot local « layette » : *lyèt* 37, 45 (v. p.), *yet* 5, 20, 23, *lajèt* 22. — Cf. plus loin *tire et *tiroire, p. 107 et p. 109.

5. Cf. *tire-arrache*, rousserole ou grive des roseaux, Martellière (Vendômois), Verrier et Onillon (Anjou); comme l'indique ce glossaire, c'est probablement une onomatopée.

6. Dans la c. 844 mésange de l'*AL.* on relève *ärdrèl* 206, —*ọl* 400, 401 et beaucoup de formes avec *lard* —, cf. sur ce mot M. L., *REW.*, 1915.

7. Ailleurs *kajó* ou d'autres mots.

8. Voir sur ce mot plus haut p. 96. — Disent en outre *kaknõd* 5, 14, 38, 41, *t-* 5, *kèkènõ* (m.) 25.

*Lancereau (petit brochet ou autre petit poisson, cf. le fr. lanceron ; 1 *z*) : *lāsèzyò* 14.

Maquereau (6 *z* : 4 *r*): *makézyó* 4, 6, 16, 17, *-èzyò* 14, *-èzyó* 26 ; *-éryó* 2, 4, 11, *-è-* 29.

Perdreau (7 *z* : 9 *r*) : *pardézyó* 1, 2, 3, 4, 6, 18, 37, *-z-* 18 ; *pardéryó* 27 (v. p.), 45, 46, 47, *-è-* 25, 26, *padéryó* 10, 11, *-èryò* 14 [1].

*Pétereau (dérivé de péter, nouvelle pousse d'un arbre fruitier : 1 *z*) : *pétézyó* 1 [2].

Sautereau (17 *z* : 9 *r*) : *sótézyó* 1, 2, 4, 6, 11, 15, 16, 17, 18, 23, 29, 30, 32, 39, *-z-* 18 ; *-èzyó* 25, 26, 35 ; *sótéryó* 7, 13, 16, 19, 20, 27, 41, 46, *-è-* 34 [3].

*Subereau [4] (sifflet, formé d'après le v. « subler » ; 6 *z*) : *subézyó* 4, 28, 31, 35, *-è-* 22, *sibézyó* 39.

2) En position finale :

Frère (2 *z* : 16 *r*) : *frèz* 23 (rare), *frèr̃* 47 ; *frer* 1, 5, 11, 12, 13, 15, 16, 18, 23, 32, 34, 35, 37, 45, 46, *frǽr* 23 (rare).

Mère (8 *z* : 11 *r* + 9 cas d'*r* amuï) : *méz* 1, 14, 17, 23 (rare), 26, 31, 39 ; *mér* 1, 10, 12, 21, 23, 25, 34, 35, 41, 47, *mǽr* 23 (moins usuel).

Père (9 *z* : 22 *r* + 8 cas d'*r* amuï) : *péz* 4, 14, 15, 17, 23 (rare), 26, 27 (v. p.), 31, 39 ; *pér* 1, 2, 4, 5, 6, 12, 13, 16, 21, 23, 25, 27, 29, 33 — 37, 40, 45, 47, *pèr* 18, *par* 25, *pǽr* 23 (moins usuel).

Guère (2 *z* : 12 *r*) : *géz* 23, 31 ; *gér* 7, 23, 25, 34, 35, 40, 47, *djèr* 3, 4, 8, 10, 16.

Loire (2 *r*) : *lwér* 13, 44.

Marre (4 *z* : 10 *r*) : *māz* 21, 23, 25, 28 ; *mār* 7, 8, 11, 15, 16, 23, 28, *mǡr* 8, *mȱr* 25, 29.

Marrer (9 *r*) : *maré* 7, 15, 28, 29, 34, 35, 42, 43, *-ǡ-* 8.

1. Ailleurs *pardró*, *pè-*. — Voir plus haut perdrix, p. 104.

2. Cf. *pétèryõ*, rejeton, 316 (Loir-et-Cher) dans le supplément de l'*AL.*, T. I.

3. Ailleurs *sótrèl* 10, 19, 20 (le témoin a employé cette forme en premier), 37, 41, 45, 47, *sótzèl* 23.

4. La chute d'*l* est curieuse ; les sujets parlants ont décomposé « sub-ler » comme si *-ler* était un suffixe verbal. On pourrait aussi songer à une influence du langage enfantin. — Ailleurs *subléyó* 25, *subèyó* 26 ou « fluteau ».

Moudre (3 *z*) : *mœ̃ř* (le café) 47, *amœ̃ř* (aiguiser un couteau) 47, *-z* 46 [1] ; *amœ̃d* (même sens) 45.

Mûre (de ronce) (6 *z* : 7 *r*) : *muz* 23, *mœ̃z* 2, 4, 7, 23, 26 ; *mur* 17, 19, 20, 27, 32, 34, 35.

Mûre (adj. f. ; 1 *z* : 4 *r*) : *muz* 23 ; *mūr* 10, 36, *mœ̃r* (région de Tréguière, près de 10), 29.

Poire (5 *z* : 17 *r*) : *pwéz* 23, 29, 30, 39, *-èz* 15, *pwér* 1, 5, 7, 9, 10, 11, 12, 14, 16, 23, 25, 26, 27, 29, 30, 32, 34 — 37, 43, 47, *pwèr* 4, 15, 33, 37.

Cf. aussi Poirier (2 *z* : 11 *r*) : *pwézyé* 23, 31 ; *-r-* 10, 15, 17, 32, 34, 35, 37, *-è* 14, *póryé* 25, 26, *pɔ̃ryè* 14.

Taure (13 *z* : 16 *r*) : *toz* 1, 2, 4, 18, 21, 23, 26, 29, 31, *tɔ̃z* 45, 46 (également à Argent-sur-Sauldre), *tɑ̃z* 13, 33 ; *tor* 6, 15, 16, 17, 20, 23, 25, 27, 30, 32, 34, 35, 39, 41, 42, 43, 46, 47 [2].

*Tire (rangée de ceps ; 2 *z*) : *tiz* (f.) 22, 23 [3].

Infinitifs en *-re* :

Dire ; *diz* 23, 37, *diř* 47.

Lire : *liz* 23, *liř* 47.

Rire : *riz* 23.

Croire : *kréz* 31.

Traire : *tréz* 23.

Prendre : *prãz* 23.

Faire (4 *z* : 11 *r* + 4 cas d'*r* amuï) : *fézz* 28, 31, 32, 33, *fér* 1-4, 23, 24, 28, 31, 35, 36, 41.

Cf. aussi affaire (2 *z* : 4 *r*) : *afézz* 14, 28 ; *-r* 2, 4, 9, 16, 44.

Boire (1 *z* : 7 *r*) : *bwéz* 22, *-r* 3, 8, 10, 15, 32, 34, 35.

Taire (1 *z* : 4 *r*) : *téz* 33, *-r* 1, 21, 35, *tar* 36.

Ajoutons : *fyéz*, fière, 6 ; — *méyœz*, meilleure, 23 (qui peut s'expliquer par l'analogie des adj. en *-eux*, *-euse*) ; — *nwéz*, noire, 23.

Mots terminés par *-(i)ère* :

Arrière (au sens d' « au contraire » ; 5 *z* : 2 *r*) : *àryéz* 22, 24, 29, *ɔ̀-* 28, 31 ; *aryér* 21 (« autrefois «), 35 (« arrière »).

1. Dans ces localités « (a)moudre » a été refait sur les verbes en *-re*, d'après le radical des formes du présent de l'indicatif, sans *d* ; cf. aussi la carte 16 aiguiser de l'*AL.*; mais les faits n'y intéressent pas notre région.

2. Cf. taureau, p. 105.

3. Cf. tirer, p. 105.

Bergère (1 *z*) : *barjiz* 34.

Bruyère (2 *z* : 19 *r*) : *béryéz* 23, 31 ; *bruyer* 23, 24, 32, 34, 35, *brèyér* 46, 47, *beryer* 6, 7, 10, 15, 16, *brœér* 37, *bèrwer* 26, 27, *bérvér* 36, *brèvér* 45, 46, 47.

*Charrière (dérivé de *char*, « passage dans un champ pour les voitures » ; 2 *r*) : *ɛāryèr* 2, 4.

*Chaisière (égouttoir à fromages, cf. a. fr. *chesière* < casearia, ML., *REW.*, 1735 ; 1 *z* : 1 *r*) : *ɛézyéz* 23 ; *-yèr* 5.

Chaudière (1 *z* ; 6 *r*) : *ɛódyéz* 23 ; *-ér* 34, 35, *-gy-* 12, *-djer* 4, 16, 17.

Cimetière (3 *z* : 17 *r*) : *somtyéz* 46, *-tiz* 28, *sɔ́-* 23 ; *simtyér* 18, 20, 32, 34, 35, *-kyér* 11, *-tɛér* 15, *sèmtyér* 23, 47, *sò-* 37, 45, *-tɛér* 16, *sèmtir* 24, *so-* 2, 4, 18 (v. p.), 23.

Crémaillère (1 *z* : 13 *r*) : *karmayéz* 34 ; *krémayér* 4, 12, *-ywèr* 11, *kèrmayér* 4, 18, 19, *kœr-* 26, *kè-* 37, *kó-* 20, 45, 46, *ka-* 27, 47.

Derrière (1 *z* : 6 *r*) : *deryéz* 31 ; *-ér* 10, 25, *da-* 25, 34, 35, 40.

*Devantière (tablier ; 3 *z* : 12 *r*) : *dvākyéz* 23, *-kéz* 22, 28 ; *dvātyér* 20, 25, 29, 35, 37 (v. p.), 43, *dèv-* 26, *dvākyér* 11, 23, 25, *-tɛèr* 6, *dévātyér* 18.

Dossière (7 *r*) : *dusyér* 2, 4, 6, 17, 21, 25, 39.

èvyéz (dérivé d'un représentant d'aqua comme le fr. *évier*, « raie qui traverse les champs pour l'écoulement de l'eau ») 31.

Fougère (1 *z* : 4 *r*) : *fujéz* 23 ; *-ér* 10, 31, 34, 35.

Gouttière (2 *z* : 7 *r*) : *gukyéz* 23, *égutyéz* 31 ; *gutyér* 34, 35, *-kyér* 30, *-tɛér* 4, 12, 16, 17.

Jarretière (2 *z* : 8 *r*) : *jarkyéz* 23, *-kéz* 22 ; *jartyér* 23, 34, 35, *èr* 47, *-tɛér* 10, 16, 17, *ɛarkyér* 11.

Laitière (1 *z* : 1 *r*) : *létyez* 14 (plus rare) ; *-ér* 14.

Litière (8 *r*) : *lityér* 26, 34. 35, *-ky-* 25, *-tɛ-* 17, *dlaltɛér* 8, 10, 16.

Manière (1 *z*) : *mayèz* 14.

Ornière (2 *z* : 2 *r*) : *oryéz* 26, 28 ; *-ér* 25, 32.

Rivière (2 *z* : 6 *r*) : *rivyéz* 15, 32 ; *-ér* 10, 12, 34, 35, 43, *-ar* 32.

Salière (1 *z* : 5 *r*) : *sayéz* 23 ; *-ér* 11, 12, 23, *-ly-* 34, 35.

Saunière (salière en bois ; 1 *z* : 2 *r*) : *sóyéz* 22 ; *-ér* 4, 28.

Tarière (1 *z* : 2 *r*) : *taryéz* 23, *-ér* 34, 35.

Têtière (extrémité d'un champ, butte à l'extrémité d'un champ ; 1 *z* ; 2 *r*) : *tékyéz* 23, *-kéz* 22 ; *-kyér* 21, *-tyér* 23.

*Tournière (endroit d'un champ où l'on tourne la charrue ; 1 *z* : 9 *r*) : *tóryéz* 31 ; *-ér* 2, 4, 18, 21, 23, 27, 29, 31, 35.

Vachère (1 *z*) : *vaɛéz* 26.

Voir en outre *péterière p. 104 et ajouter les mots suivants :

Misère (1 *z* : 2 *r*) : *mizéz* 23 ; *-ér* 35, *-ar* 13.

Notaire (1 *z*) : *nótéz* 31.

Panais (avec substitution du suffixe ; 1 *z* : 4 *r*) : *apœnéz* (f.) 23 ; *panèr* 23, *ap-* 31, *apènér* 4, *-nwér* 28.

Premièrement (1 *z*) : *prèmyézmã* 31.

Saponaire (1 *z*) : *sărponèz* 26.

Mots terminés avec le suffixe *-oire* :

Affiloire (1 *z* : 4 *r*) : *afilwéz* 23 ; *-ér* 12, 18, 34, 35.

Armoire (4 *z* : 23 *r*) : *órmwéz* 23, 26, 29, 31 ; *-er* 2, 8, 9, 11-14, 25, 29, 37, 39, 47, *ur-* 16, *ar-* 17, 24, 27, 30, 34, 35, 36, 43, 45, 46.

*Couloire (passoire à lait ; 3 *z* : 1 *r*) : *kulwéz* 22, 28, 31 ; *-ér* 29.

*Darnoire (plat creux, cf. p. 99 ; 1 *z* : 1 *r*) : *darnwéz* 38 ; *-ér* 25.

Écumoire (1 *z* : 6 *r*) : *ékœmwéz* 23 ; *ékumwér* 34, 35, 39, 46, 47, *ètɛumwèr* 4.

flikwèr (seringue faite avec du sureau ; cf. le fr. *clifoire*) 21, 29.

Passoire (1 *z*) : *paswéz* 23.

*Tiroire (seau à lait, 2 *z* : 1 *r*) [1] : *tirwèz* 2, 4 ; *-èr* 41. — Le contenu se dit *tirwéré* (f.) 2, 4.

*Tournoire (disque en osier où l'on fait égoutter les fromages ; 2 *z* : 1 *r*) : *turnwéz* 23, 26 ; *-ér* 25.

Citons encore le « pic » appelé **pi(é)montoire* par corruption de l'adjectif *piémontais* et avec le féminin dû à pioche ; 2 *z* : 4 *r*) : *pimõtwéz* 26, *pyé-* 31 ; *pimõtwér* 21, 23, 28, *pyœ-* 29. — Ailleurs le mot est masculin et a le suffixe *-wę*, sauf aux points 18, 19 qui disent *pimõtwér* tout en le faisant masculin, de sorte qu'il est impossible de reconnaître ce que le masculin y représente [2].

Mots terminés par le suffixe *-ure* :

Fressure (1 *z* : 4 *r*) : *fersuz* 31 ; *fersūr* 1, 16, 36, *fœ-* 26.

*Liure (câble, lien ; 4 *z* : 2 *r*) : *yuz* 6, 21, 31, 40 ; *yur* 2, 11.

1. Cf. *tire, p. 107.

2. Cf. Martellière (Vendômois) : *picmontois* (*pi-mon-toi*) s.m., pioche, pic piémontais et Jaubert, *piemontoise* s.f.

De là le verbe *yuzé* 31.

Pelure (5 *z* : 5 *r* [1]) : *pluz* 12, 21, 23, 37, 43 ; *-r* 23, 24, 25, 27, 47. De là le verbe **pelurer* (4 *z* : 5 *r*) : *pluzé* 12, 17, 24, *-z-* 18 ; *-ré* 18, 27, 34, 35, 46.

Présure (5 *z* : 2 *r*) : *persuz* 2, 4, 6, 23, *pruz* 11 ; *prèzur* 18, *-sur* 37, 46 [2].

Voiture (1 *z* : 13 *r*) : *wétuz* 23 ; *vwétur* 1, 10, 32, 34, 35, *ivé-* 2, 4, 7, 9, *vo-* 8, 14, 16, 17.

Les faits que nous venons d'exposer sont plus abondants que ceux que fournit l'*AL.*, mais ils ne font que confirmer, avec plus de détails, ce qui ressort de celui-ci ; l'assibilation, représentée surtout par *z*, assez rarement par *ẓ* (mais cette particularité est en partie due à l'insuffisance des observateurs), est un traitement en recul, plus ou moins résistant suivant les cas, mais déjà notablement moins répandu qu'*r* ; encore doit-on remarquer que je n'ai pas signalé les mots tels qu'*oreille*, *curé*, etc., qui ne présentent plus que des *r*, de sorte que notre statistique se trouve faussée à l'avantage de *z*. Les mots où *z* a le mieux résisté sont ceux qui sont formés avec le suffixe *-ereau* tels que *sautereau*, **subereau*, le mot local sans correspondant français *kakezyó* ; *taure* est également à remarquer à côté du traitement de *taureau*. Même des mots sans caractère local, appartenant à la langue générale, tels que *misère*, *notaire*, offrent ici ou là un *z* qui peut être, du reste, le résultat d'une adaptation toute récente ; mais, d'autre part, des mots locaux, n'ayant pas à côté d'eux un correspondant français, **(é)clairiette*, **chaisière*, **devantière*, **gironnée*, **liure*, **tournoire*, etc., ont plus ou moins fréquemment rétabli *r*. Ces derniers faits sont importants, parce qu'ils prouvent qu'*r* ne pénètre pas seulement avec des formes ou des mots français, mais par substitution proprement phonétique. Naturellement, nous ne voulons pas dire par là que *r* est le résultat d'un nouveau développement spontané et mécanique ; mais il n'est pas inutile de faire remarquer que les sujets parlants substituent le son *r* au son *z*, pour se rapprocher de la prononciation du français, même dans des mots locaux et dont le français ne possède pas le correspondant.

1. Disent *pyó* 34, 35, *plus* 37, 45, 46 ; le v. *pluzé* 19, *plumé* 47, *plusé* 7, 16, 37, 41, 42, 45, 46.

2. Ailleurs dérivés de « tourner » : *turnur* 21, 23, *turnèt* 37 (v. p. ; c'est un autre procédé ; ce mot désignait une espèce de pâte), 46 (id.), 47.

La statistique comparée des deux traitements dans chaque localité aboutit à la même conclusion.

	z	:	*r*		*z*	:	*r*
1. —	5	:	9	25. —	7	:	22
2. —	8	:	14	26. —	13	:	16
3. —	4	:	6	27. —	2	:	18
4. —	13	:	16	28. —	14	:	7
5. —	1	:	6	29. —	10	:	14
6. —	8	:	6	30. —	2	:	7
7. —	7	:	11	31. —	25	:	2
8. —	1	:	9	32. —	2	:	16
9. —		:	7	33. —	3	:	3
10. —	2	:	10	33 *bis*. —			
11. —	5	:	17	34. —	2	:	34
12. —	4	:	14	35. —	3	:	38
13. —	5	:	7	36. —	2	:	7
14. —	11	:	11	37. —	7	:	17
15. —	7	:	9	38. —	2	:	3
16. —	3	:	23	39. —	9	:	7
17. —	9	:	13	40. —			4
18. —	9	:	15	41. —	4	:	11
19. —		:	9	42. —	2	:	4
20. —	2	:	9	43. —	6	:	8
21. —	4	:	9	44. —			3
22. —	14	:		45. —	3	:	11
23. —	60	:	29	46. —	6	:	18
24. —	2	:	10	47. —	6	:	22

Soit 314 *z* et 561 *r*.

Dans deux points il y a égalité dans les proportions des deux traitements ; au point 14 (11 : 11) et au point 33 (3 : 3), ce dernier étant donc peu significatif. Six points donnent l'avantage à *z* : 6 (8 : 6), 22 (14 *z* sans aucun *r*), 23 (60 : 29), 28 (14 : 7), 31 (25 : 2), 39 (9 : 7). 6 et 39 ont peu d'importance ; aux points 22, 23, 28, 31 la prépondérance de *z* est très nette ; toutefois il est infiniment probable qu'elle est due à l'observateur plus qu'au parler même. C'est un fait comparable à ce que nous avons remarqué à Maligny, dans l'Yonne, point 108 de l'*AL*. (v. plus haut, p. 95) ; la seule différence, c'est qu'à Maligny c'est le témoin qui est anormal, tandis

que, dans notre enquête, ce sont les observateurs qui ont fixé leur attention sur le traitement en recul, parce qu'ils l'ont jugé plus patois. Il suffit de comparer les données de ces localités à celles des localités voisines. Tout ce qu'on peut en induire, c'est qu'en Beauce, où se trouvent presque toutes ces localités, la résistance de *z* est un peu plus forte. Encore faut-il ajouter qu'une conclusion certaine ne serait possible que si le même nombre de mots et les mêmes avaient été demandés ou recueillis partout.

Quant à la manière dont s'opère le recul de *z*, elle est double, comme nous l'avons déjà dit p. 110 : ou *r* est rétabli dans une forme locale, ou la forme française est tout entière empruntée. Chaque mot, à cet égard, comporte son examen propre.

C. — *Études et Lexiques.*

I. — Il n'existe pas de lexique ou d'ouvrage traitant en particulier des parlers du département du Loiret ; par contre plusieurs nous renseignent sur les parlers qui l'avoisinent et qui connaissent le développement de *r* en *z*.

1) Sur le Gâtinais, c'est-à-dire sur le pays qui comprend le Nord-Est du Loiret, le Nord-Ouest de l'Yonne et le Sud-Est de la Seine-et Marne, il a été publié un petit glossaire dans la *Revue de Ph. Fr.*, t. IX et X, en 1895 et 1896. L'auteur, Roux, s'intitule ancien maire de Nemours, qui est un chef-lieu de canton de la Seine-et-Marne ; cette indication n'est pas inutile, car elle nous donne le droit de penser que le parler observé est surtout celui de la région de Nemours. La plupart des mots qui nous intéressent présentent un *r*, p. ex., *fumeriau*, petit tas de fumier, *garet*, guéret, *mancheriau*, manche de charrue, *sauteriau*, petite sauterelle, etc. On y trouve cependant quelques mots avec *z* :

Meus, *meuse*, mûr, mûre ; — *Meusant*, mûre sauvage, fruit de la ronce ; — *Roibesy*, roitelet ; — *Taisir*, tarir.

Remarquez surtout la note ajoutée au mot *gésénée*. « On dit aussi *gisonnée*, qui vient assurément, après le changement si fréquent de *r* en *s*, de giron » [1].

1. Voir sur ce mot p. 103. — Le glossaire intitulé *Dictionnaire du patois du Bas-Gâtinais*, publié par C. Puichaud dans la *R. de Ph. Fr.*, t. VII, est un recueil de parler POITEVIN. C'est l'insuffisance du titre qui a induit en erreur tous ceux qui le citent, notamment M. Behrens qui l'a classé dans les ouvrages traitant des parlers

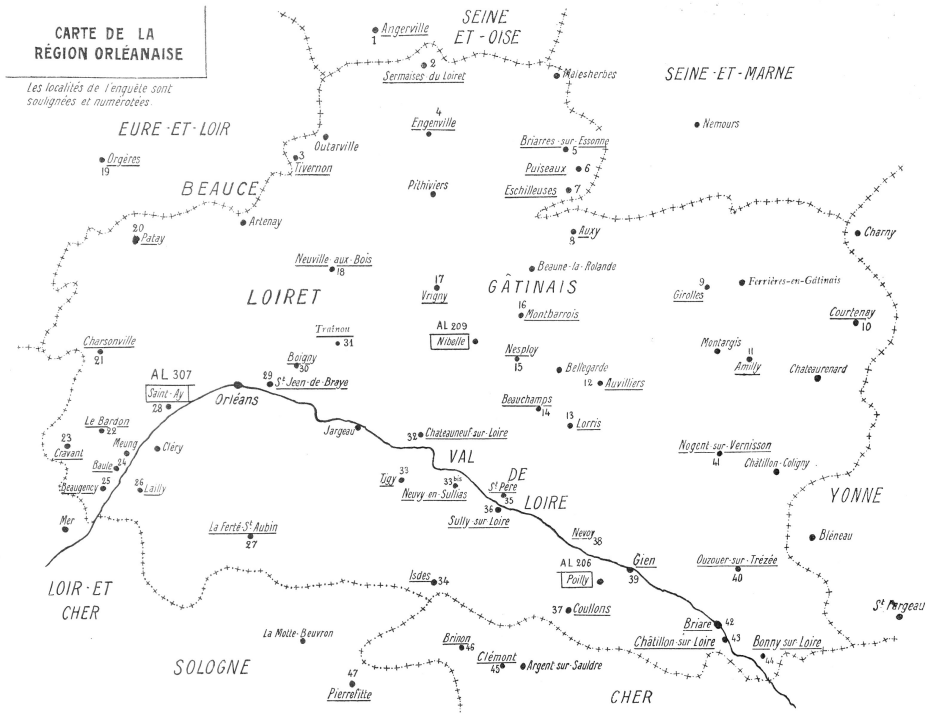
CARTE DE LA RÉGION ORLÉANAISE
Les localités de l'enquête sont soulignées et numérotées.
SEINE ET-OISE
SEINE-ET-MARNE
EURE-ET-LOIR
BEAUCE
LOIRET
GÂTINAIS
VAL DE LOIRE
YONNE
LOIR-ET CHER
SOLOGNE
CHER
1 Angerville
2 Sermaises du Loiret
Malesherbes
Nemours
4 Engenville
Outarville
3 Tivernon
Orgères 19
Pithiviers
Briarres-sur-Essonne 5
Puiseaux 6
Eschilleuses 7
Auxy 8
Charny
Artenay
20 Patay
Neuville-aux-Bois 18
Beaune-la-Rolande
17 Vrigny
16 Montbarrois
9 Girolles
Ferrières-en-Gâtinais
Courtenay 10
Trainou 31
AL 209 Nibelle
Nesploy 15
Bellegarde
12 Auvilliers
Montargis
11 Amilly
Chateaurenard
Charsonville 21
Boigny 30
29 St Jean-de-Braye
AL 307 Saint-Ay 28
Orléans
Beauchamps 14
13 Lorris
Le Bardon 22
23 Cravant
Meung
Cléry
Jargeau
32 Chateauneuf-sur-Loire
Nogent-sur-Vernisson 41
Châtillon-Coligny
Baule 24
Beaugency 25
26 Lailly
33 Tigy
33 Neuvy-en-Sullias
St Père 35
36 Sully-sur-Loire
Mer
La Ferté-St Aubin 27
Neuvy 38
Bleneau
AL 206 Poilly
Gien 39
Ouzouer-sur-Trézée 40
Isdes 34
37 Coullons
St Fargeau
La Motte-Beuvron
Briare 42
Châtillon-sur-Loire
43
Bonny sur Loire
Briaon 46
Clémont 45
Argent-sur-Sauldre
47 Pierrefitte

2) Le dictionnaire du patois de l'Yonne de Jossier [1], constitué à l'aide des glossaires antérieurement publiés et surtout de listes de de mots recueillis par les instituteurs [2], contient un certain nombre mots présentant *z* avec l'indication de la localité où ils ont été entendus. Ces localités sont en allant du Nord au Sud et en prenant comme centre Auxerre :

Saligny (Nord de Sens) : *ferdusiau* (roitelet, interprété par « roi de ferdure (= froidure) » ; — Soucy (id.) : *seruziau*, sureau ; — Mâlay-le-Vicomte (Est de Sens) : *obéise*, obéir, *ovrise*, ouvrir ; — Mont-Saint-Sulpice (Nord-Est d'Auxerre) : *etousiot*, hottereau ; — Rebourseaux (id.) : *l'tièze*, litière ; — Germigny (id.) : *fumeziau*, petit tas de fumier ; — Maligny (id.), point 108 de l'*AL*. (v. p. 95) : *gisounée*, s. v. *gidounée* ; — Saint-Bris (à proximité et à l'Est d'Auxerre) : *meuse*, mûre —; Fléys (Est d'Auxerre) : *chicouzée*, chicorée, *meusir*, mourir ; — Toucy (Sud d'Auxerre) : *fuziau*, sureau ; — Saint-Mar-

orléanais, cf. le supplément à la *Bibliographie des patois gallo-romans*, publié dans la *Z. f. fr. Spr. u. Litt.*, XXV, p. 249. En étudiant ce lexique, j'avais été frappé par l'aspect phonétique des mots et le vocabulaire, tout à fait différents de ceux des parlers orléanais et au contraire analogues à ceux des parlers vendéens, que j'ai étudiés sur place en 1926 et 1927, p. ex. *aive*, eau, *pioze*, puce, *pouze*, pouce, *sauze*, saule, *jouc*, joug et jeu, *nouc*, nœud, *sau*, f., sel, *usse*, sourcil, etc. Or plusieurs notes, dispersées dans le lexique et qui n'ont pas été remarquées, donnent la preuve que l'auteur et le lexique sont poitevins et plus spécialement vendéens. P. 44, à propos du verbe *écrapoutir*, Puichaud cite le témoignage de l'abbé Rousseau, signalé dans la *Bibliogr.* de M. Behrens, pp. 169 et 170 de l'éd. française, et où l'on voit que cet abbé, curé de Verruyes (Deux-Sèvres), est l'auteur d'un petit glossaire poitevin. P. 180, s.v. *fouè*, foyer, je relève cette phrase : « La Vendée a vaillamment combattu pour ses autels et ses *fouès* »; p. 173, s.v. *cotllan* (forme de phonétisme poitevin), cotillon, cette autre phrase : « Les cotllans de droguet sont prisés en Gâtine » (ll mouillées [*sic*]) ; p. 183 s.v. *impassable* : « Les chemins impassables sont fréquents en Gâtine ». Il s'agit de la Gâtine de Vendée (dans les Deux-Sèvres, région de Bressuire et de Parthenay ; au sud de cette ville se trouve précisément Verruyes), malencontreusement appelée Bas-Gâtinais. P. Meyer, en signalant ce glossaire, *Rom.*, XXIV, 616, a bien vu l'insuffisance du titre, mais n'a pas reconnu le caractère poitevin du vocabulaire.

1. Publié dans le *Bulletin de la Société des Sciences historiques... de l'Yonne*, Auxerre, 1882 ; existe aussi en tirage à part.

2. Cependant M. M. L., *loc. cit.*, a pris au lexique de Cornat (1858) *touze*, taure, *voize*, voire, qu'on ne retrouve pas dans Jossier. Le lexique de Cornat concerne spécialement les cantons de Ligny et de Seignelay (Nord-Est d'Auxerre). Joret y a pris d'autres exemples pour son article des *MSL*, III, 155. D'après une indication qui lui a été donnée, dans le canton de Seignelay et notamment à Méry, la consonne est prononcée « *th* doux anglais », c. à. d. *z*.

tin-sur-Ouanne (Ouest d'Auxerre) : *gisonnée*, s. v. *gironnée*, *paîtuser*, paître.

Formes données sans localisation :

Affaizée, quantité d'herbes, de menus bois ou autres objets contenus dans le tablier qu'on porte relevé devant soi (rattaché à tort à *faix* ; c'est un dérivé d'*affaire*, soit **affairée*) ; *cacuzeau*, coque de noix, s. v. *caquerau ; caquésiot*, cousin, s. v. *caquériot* ; *claquéziau*, fromage ; *ormoise*, armoire ; *ouziéze*, f., osier [1].

3) Au sud de l'Orléanais, une région du Haut-Berry a fait l'objet d'un travail récent, déjà signalé plus haut p. 92, n. 4. Située dans la vallée de la Grande Sauldre, au Sud des points 46 et 45 de mon enquête, entre les points de l'*AL.* 204 à l'Ouest et 103 à l'Est, elle se divise, d'après M. Millet, en deux zones : la zone aval et Ouest depuis la commune de Sens jusqu'à la Sologne (v. p. 141) change *r* en *z*, tandis que la zone amont et Est l'amuït (nous aurons à revenir sur ce traitement). Pour les exemples, voir notamment les pages 62, 137-142, 181-182. On peut toutefois regretter que la localisation des exemples ne soit pas assez précise. Il est bien vrai que M. M. les attribue à l'une des deux zones ; mais il ne dit pas si chaque forme citée pour chacune de ces deux zones a été entendue dans toutes les localités de chacune d'elles, ou si elle ne l'a été qu'à tel ou tel point. Une telle insuffisance de renseignements vicie les conclusions. D'autre part, le vocabulaire qui sert de base à l'argumentation est pauvre ; on est surpris de relever tant d'*etc.* au bout de courtes listes d'exemples, et de ne pas y trouver des mots aussi usuels dans cette région que *taure*, *sautereau* ou d'autres que nous avons cités dans les pages précédentes. Du reste, la méthode d'observation de M. M. soulève de graves objections : elle est essentiellement aprioristique, partant d'une conception archaïque de ce qu'on appelle le *vrai patois* pour écarter toutes les formes qui ne présentent pas le traitement considéré comme local et normal. Or, étant donné la situation qui résulte de notre exposé précédent, on voit ce que cette conception a de particulièrement artificiel et dangereux. Elle a complètement faussé la contre-enquête que M. M. a faite au point 103, où il a pu retrouver le témoin inter-

1. Par contre *granezíau*, vairon, de Courgis (Est d'Auxerre) est à écarter ; car c'est vraisemblablement un mot de la famille de *rana*, cf. M.L., *REW.*, 1028 et Thomas, *Mélanges*, p. 125, *reneisèle*.

rogé par Edmont, v. p. 147 et sq. « Interrogé par nous au cours d'entretiens familiers en même temps qu'un témoin de la plus jeune génération également autochtone, il ne fit pas difficulté de rectifier les formes qui nous parurent savantes ou exotiques et d'adopter celles qui venaient plus spontanément aux lèvres d'un témoin plus jeune, de formation plus indigène ». Une telle citation se passe de commentaires [1]. Enfin on est forcé de constater que M. M., s'il est sans doute un bon expérimentateur, est un philologue peu averti. Il déclare p. 145 que « sur les altérations de *r* jusqu'en 1898 en Haut-Berry, Sologne, Blaisois et Nivernais, l'*Atlas Linguistique* est pratiquement muet. M. Edmont n'a relevé en effet dans tout le Centre que les formes suivantes : *une seule* (l'italique est de M. M.) pour le *z* intervocalique, *pwezvé* pour poirier, à Saint-Ay (point 307)... Pour l'*r* finale, 3 *formes* en tout attestent le passage au *z* : *armwèz* (points 303 et 301), *earyéz* (point 303) et *plœuz* (sic) pour pelure (point 306) ». Il suffit de se reporter aux statistiques des pages 98 et 99 pour voir comment M. M. a su consulter l'*AL*. Le seul point 307 offre *quatorze formes* (c'est le cas d'employer l'italique) ! Par contre, au cours de ses études, p. 142 sq., M. M. a fait état des données des lexiques régionaux plus correctement (ils sont d'un maniement plus commode), quoiqu'ici aussi on puisse compléter ses indications.

4) En ce qui concerne le *Glossaire du Centre* de Jaubert, il y a relevé un certain nombre de formes avec *z* qui s'y trouvent p. 600, note : *mésienne*, *praisie*, *meuse*, *poise*, *rase*, *araise* et p. 700, n. *pardeziau* [2]. Il y a d'autres formes dans le cours de l'ouvrage, par ex. *mōze*, mûre, *mouzir* ; mais M. M. ne se proposait pas de relever tous les exemples du *Glossaire* et du reste il fait remarquer avec raison que « c'est trop imprécis pour être invoqué comme un témoignage régional ». M. M. signale le fait intéressant que le collaborateur de Jaubert pour le Sancerrois habitait dans la vallée même de la

1. M. M. a eu aussi grand tort, en traitant d'*r* en finale de mot, de considérer à la fois *r* devenu final à la suite de l'amuïssement d'*e* et *r* anciennement final dans des mots tels que *sœur*, *finir*, etc. ; ce deuxième cas n'a pas à être envisagé ici ; *obéise*, *ovrise*, cités p. 113, de Mâlay-le-Vicomte (Yonne), sont des faits particuliers et tout récents.

2. M. M. aurait dû écarter de cette liste *apointuser*, *siéze*, seoir, qui n'ont rien à voir avec notre traitement *z* < *r*. Quant à *araise*, il est nettement indiqué comme l'équivalent d'*araire* et non de *raie*, et *meuse*, d'autre part, comme celui de *meûre* (sic), c.-à.-d. mûre, fruit de ronce, alors que M. M. traduit « meure » sans autre explication.

Grande Sauldre, à Villegenon, où *z* était et est encore vivant. Il est probable que les formes avec *z* du *Glossaire* lui sont dues, et il est bien regrettable que cela ne soit pas dit explicitement.

5) D'un petit texte publié dans la *Revue des patois gallo-romans*, I, 203 par l'abbé Rousselot il résulte qu'à Couffy, village du Loir-et-Cher, situé au confluent du Cher et de la Sauldre, entre 204 au Nord et 303 au Sud, *r* en position devenu final, était à l'état de *ř* vers 1887 : *ōkŏř*, encore, *la rabyēř*, la Rabière (nom de lieu), *rfēř*, refaire, *pēř*, père (devant les noms à initiale vocalique, *pē* devant consonne) [1].

6) En continuant vers l'Ouest, Talbert nous renseigne sur le parler du canton de Mer [2]. Dans ce travail d'un type archaïque quelques indications sont données pp. 214 et 215 : « *péeze, méeze, arriéeze, lardouéeze, fouéeze* », p. 214 ; « aujourd'hui, dans le dialecte blaisois, l'emploi de *s* pour *r* se rencontre le plus souvent dans les terminaisons en *ere, aire, oire, eure*, et *ire*, rarement dans celles en *oure*, jamais dans celles en *rons, rez, ra*... Ainsi nos paysans disent ordinairement *une pouéeze meuze, écrize* ou simplement *crize*, rarement *couze* (encore), *enclouze*, jamais *conduisons* et *plaisa* pour *conduirons* et *plaira* », p. 215. A la fin de l'ouvrage sont donnés quelques textes faussement intitulés en dialecte blaisois, car l'auteur y a joint du manceau et du percheron. On y remarquera surtout dans un Noël [3], de langue évidemment archaïque, comme cela se conçoit dans un texte de ce genre, p. 327, *tu me croizas, je demeuze, injeuze, mazeuze, frédeuze, cuzé, priéze*.

7) Pour la région de Blois, en descendant la Loire depuis Mer jusqu'en aval de Blois, nous disposons du glossaire de Thibault [4]. M. Millet, p. 143, y a relevé *maze, guéseter, guésite*, Marguerite, *persusage*, pressurage, *aisée, gisonnée, saumuse* [5]. Il faut surtout rap-

1. M. M., utilisant ce texte d'une colonne, n'y relève que *fēř* : encore faut-il remarquer que le texte ne contient que le composé « refaire ». On dira que le simple en découle : évidemment, mais pourquoi ne pas citer exactement ?

2. *Du dialecte blaisois*, Paris, Vieweg, 1874. — V. Préface, p. IV. — Dans M. L., *Gr. d. R. Spr.*, I, § 456, lire Blaisois au lieu de Blaize, qui est un barbarisme.

3. Extrait de la *Grande Bible des Noëls, augmentee des noëls d'Orléans, Blois*, etc., Herluison, Orléans, 1866.

4. *Glossaire du pays blaisois*, Blois et Orléans, Herluison, 1892.

5. Mais *mazais* est une fausse citation pour *mazá*.

peler les observations de la p. XXIII, déjà partiellement citées par M. M., et qui précisent l'extension de l'usage de ce traitement. « *R* entre deux voyelles se prononce souvent comme *z*... », et surtout plus loin : « Autrefois tous les *r* entre deux voyelles se prononçaient *z* : on entend encore les vieillards illettrés dire les *ozeilles*, pour les oreilles, un *ozillier*, un oreiller. Et cette prononciation est tellement naturelle qu'ils l'appliquent à des mots d'origine récente : la *gâze* pour la gare. Cet usage s'est surtout perpétué sur le territoire de Villebarou ; on y dit, par exemple, les *masas* (marais), tandis qu'à quelques kilomètres de là, à Marolles, on prononce *maras* ». L'observation que Thibault a notée dans le lexique à propos de *guesite*, *guesiton*, Marguerite, mérite aussi d'être signalée. « Les paysans des villages voisins de Francillon [1] appellent, par plaisanterie, les femmes de cet endroit des *guesites* parce que, à Francillon, l'usage de transformer le *r* en *s* s'est conservé plus vivement que partout ailleurs ».

8) Pour le Vendômois, à l'Ouest, l'excellent glossaire de Martellière ne donne en effet aucune forme avec *z*, comme l'a remarqué M. M., p. 144; mais dans une version de l'Enfant Prodigue en langage vendômois, p. 355, on peut relever *pèze* et *frèze* à côté de mots avec *r* tels qu'*ormoire*, *fouère*, etc., tandis qu'un conte suivant ne contient que des formes avec *r* : *faire*, *caqueriau* (au sens d'habitation modeste).

La même parabole, en langage du canton de Montdoubleau (Perche-Gouet), à l'extrémité Nord-Ouest du Loir-et-Cher, citée dans le même glossaire p. 352, donne à la fois *père* et *frèze*. Nous sommes ici à l'extrémité occidentale de l'aire actuelle où se rencontre encore le traitement *z* < *r* ; et ceci m'est confirmé par un collègue M. Guillon, professeur honoraire au lycée Buffon, originaire de Vibray, chef-lieu de canton de la Sarthe, voisin de Montdoubleau. A Vibray même le traitement *z* < *r* est inconnu : il se souvient cependant d'un Noël où se trouvait *cuzé* et surtout de l'épisode suivant, qu'il tient de son père, qui fut instituteur à Vibray. Vers 1870, à l'époque du service militaire de sept ans, un jeune homme de Vibray revint un jour à l'improviste, après avoir fini son temps (ou pour une permis-

1. Cette indication n'est pas en désaccord avec celle de la p. XXIII ; car F. est un hameau de la petite commune de Villebarou (environ 700 habitants), ce que l'auteur a eu tort de ne pas dire.

sion): quand il arriva près de la demeure paternelle, un de ses frères l'aperçut et, se précipitant dans la maison, cria : « Venez, vla mon *frez* qu'est arrivé» . Le père de M. Guillon, qui assistait à cette scène, avait remarqué cette forme *frez* qui n'était donc pas usuelle à Vibray ; M. Guillon croit même se souvenir que la famille de ce jeune homme était originaire de Montdoubleau.

En outre, dans le département de l'Indre, Mme de Willmann-Grabowska, professeur à l'École des Hautes-Études, a eu l'occasion d'entendre au cours d'un séjour à Fontbernard, petit village près de Géhée, entre Écueillé et Levroux, au Nord du point 303 de l'*AL.*, *z* dans *sèmtœz*, cimetière. Frappée par cette prononciation, elle a questionné des personnes de la localité, qui lui ont répondu qu'on l'entendait dans ce mot et dans d'autres mots, mais beaucoup moins que *r*.

9) A l'Est de l'Orléanais, dans le département de la Nièvre, M. le chanoine Meunier [1] n'a relevé avec *z* que des formes d'armoire, *ormwèz*, à Chiddes, au Sud-Est du département, et *ǎrmwèz* à Riousse (commune de Livry), à l'extrême Sud-Ouest, points 156 et 64 de la carte jointe à l'ouvrage.

II. — *Région de la Champagne.* — Le développement de *r* en *z* est peu attesté, mais suffisamment pour apporter une confirmation aux données de l'*AL.* qui, comme on l'a vu p. 99, l'atteste au point 128.

La principale source jusqu'aujourd'hui, c'est le vieil ouvrage de Tarbé [2]. C'est d'après cet ouvrage que M. M. L., *op. cit.*, § 465 déclare *z* « encore attesté aujourd'hui pour Troyes et Épernay ». Affirmation partiellement inexacte et imprécise. Ce qui est dit d'Épernay (Marne) s'applique exactement au canton de Sézanne ; en effet,

1. *Monographie phonétique du parler de Chaulgnes (canton de La Charité-sur-Loire)*, Paris, Champion, 1912, p. 189. — L'indication y est mal représentée : en effet le texte porte Riousse, Livry *ǎrmwěz* ; mais la carte ne donne que Livry, et la liste des localités p. XII sq. que Riousse, commune de Livry. — M. Millet, par inadvertance, retient aussi p. 142 les faits relevés par M. Meunier p. 189 pour Messon qui est une commune de l'Aube et ne concerne pas, par conséquent, le Nivernais. M. Meunier possède beaucoup de renseignements inédits sur les parlers du Nivernais ; je doute qu'ils contiennent beaucoup de cas de notre traitement ; mais l'amuïssement de la consonne et le traitement inverse de *z* devenant *r* y sont, m'a-t-il assuré, abondamment représentés.

2. *Recherches sur l'histoire du langage et des patois de Champagne*, Reims, Regnier, 1851, 2 vol.

t. I, p. 171, Tarbé donne pour trois communes de ce canton, Gourgançon, Salon, Semoine, les trois formes *méze*, *pèze*, *frèze* [1]. Pour Troyes (Aube), Tarbé a emprunté ses renseignements à Grosley [2], qui vivait au XVIIIe siècle. Dans le vocabulaire même (voir la note 2), il y a un seul cas de *z* < *r* : *sigozée*, chicorée. Mais une note de la p. 186 dit : « L'*r* prend dans notre prononciation un son mitoyen entre l'*s* et le *z*, excepté au commencement et à la fin des mots, *coutuzièze*, *renvezdir*, *écuzie*, *récuzer*, etc. » [3]. Une note de la p. 318 (rédigée avant 1761) mérite également d'être citée : « Des Anglais m'ont assuré que cette lettre, dans notre bouche, a exactement le son de *the* dans une bouche anglaise » [4].

Je ne connais en outre que l'indication de M. Meunier, *op. cit.*, § 515, Rem. sur Messon (Aube), qui se trouve à 15 kilomètres à l'Ouest de Troyes. « *R* final (il faudrait dire plus exactement devenu final) est devenu *z*, dernière étape de *r* avant sa chute (affirmation contestable, puisque *r* a été souvent rétabli), et cela pour tous les *r* finals : dicere *dīz*, scribere *ĕkrīz*, facere *fēz*, fratrem *frēz*, fēria *fwēz*. »

Enfin M. Ch. Bruneau a eu l'obligeance de me signaler qu'un texte qui passe pour avoir été écrit au XVIIe siècle à Ligny-en-Barrois, c'est-à-dire à quelques kilomètres au Sud-Est de Bar-le-Duc (Meuse), le Dialogue de Thoinette et d'Alizon [5], contient deux fois *mousi*, mourir. Si le texte est bien localisé, le fait, tout isolé qu'il est, est intéressant, car il prolonge le développement de *r* en *z* assez loin vers l'Est ; mais M. Bruneau est disposé à le considérer dans ce texte non comme un trait patois, mais comme un trait du parler populaire.

1. Joret a déjà fait état de cette indication dans son article des *MSL*, III, 155.

2. *Ephémérides*, Paris, 1811, 2 vol. — Ces éphémérides, qui sont constitués d'une série de mémoires se rapportant à l'histoire de Troyes, ont été d'abord publiés de 1757 à 1768, puis réunis en volumes en 1811. Un vocabulaire troyen figure au tome II, p. 160-186.

3. C'est cette liste que reproduit Tarbé, en laissant de côté *renvezdir* et en imprimant *coutuzière*.

4. Signalons seulement qu'un tableau phonétique, dans le 2e volume de Tarbé, p. 221, est inutilisable et que le 1er volume contient de nombreux textes patois de la Marne et des Riceys (Aube), notamment des versions de l'Enfant Prodigue, sans aucun *z*.

5. Édité en 1856, à 75 exemplaires, par La Fizelière. M. Zéliqzon va le republier dans l'*Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Metz* de cette année.

II. — Parlers de la région normande.

A. — *Données de l'Atlas Linguistique.*

Ces données se réfèrent essentiellement aux îles anglo-normandes et particulièrement à Guernesey et à Jersey, soit les points 399 et 397 [1].

Sur 115 cartes dont il a été fait état p. 94 [2], il y a lieu d'en écarter 22, soit que les témoins aient employé d'autres mots, soit qu'ils n'aient pas répondu, à savoir :

aire, avare, cercueil, céleri, érable, farine, figure, foire (diarrhée), forêt, forgeron, génisse (qui a servi pour « taure » dans le Centre), giroflée, guère [3], litière, moucheron, mouron, paresseux, paroi, peler (qui a été utilisé pour « pelurer » dans le Centre), sauterelle, taureau, verrue (qui présente dans le Centre une terminaison en *-ure*, inconnue dans les îles anglo-normandes).

Sur les 93 cartes qui restent, il faut encore en écarter 37, parce que le traitement *r* est conservé (ou rétabli), à savoir :

(tu) iras, (qui vous) ira, araignée, (tu) aurais, (vous) auriez, casserole, cerise, cerisier, charogne, cigare, cirage, cire, cirer, cimetière, clarinette, cuillère, dure, écumoire, écureuil, écurie, encore, étranglerait, (tu) seras, (nous) serions, (vous) seriez, guéri, hérisson, héritage, (j'en) mangerais, Marie, moisiront, orage, Paris, peureux, respirer, (je) saurai, serrurier.

Il reste donc 56 cartes où l'on relève le traitement *z*. Ce sont :

		399	397
10	(ils) s'agenouilleraient		*ĭ s ăjnwŏyzĕ*
54	arête	*ĕzĕk*	id.
58	armoire	*ărmwĕz*	*ă-*

1. L'*AL.* donne en outre pour trois points de la Seine-Inférieure quelques faits, qui seront signalés plus loin p. 123.

2. En notant qu'ici la c. traire vaut pour « traire », et non pour « tirer » comme dans le Centre de la France.

3. Écartée à un double titre, 399 ayant répondu « pas », et 397 *dgyèr*.

		399	397
97	(nous) aurons	*ẽʒõ*	*ẽ-*
142	boire	*bẽʒ*	id.
183	bruyère	*bruẽʒ*	
222	chaise	*tyẽʒ*	*kỹẽr*, — *ʒ*
242	charnière	*ɛãrɲẽʒ*	autre suffixe
255	chaudière	*ɛõdyẽʒ*	*ɛãɔdyẽʒ*
297	civière	*ɛĩvyẽʒ*	— *ẽʒ*
347	crémaillère	*krèmyẽʒ*	
357	crinière	*krĩɲẽʒ*	autre formation
374	curé	*tyũʒẽ*	
392	derrière	*drĩẽʒ*	*drĩẽʒ*
446	écrire	*ẽkrìʒ*	
468	entière	*ãtyẽʒ*	*ãtyẽʒ*
526	faire	*fẽʒ*	id.
532	(ils) feront	*fʒõ*	
575	finiras-(tu) ?	*fĩnĩʒã*	— *ã*
583	fleurir	*fyœʒĩ*	— *œ* —
587	foire	*fẽʒ*	*fẽʒ fẽr*
600	fougère	*fœjyẽʒ*	
660	gouttière	*gũtyẽʒ*	autre mot
692	heure	*œʒ*	id.
693	heureux	*œʒœ*	
697	hirondelle	*ẽʒõd*	*ẽ* —
714	jarretière	*dʲẽrtyẽʒ*	*ʤy* —
738	(il) jure	*jüʒ*	
732	labourer	*lăbwõʒẽ*	— *wõ* —
790	mâchoire	*mãɛwẽʒ*	autre suffixe
815	mariage	*mãʒyãj*	*mãʒyãj*
817	mariez-(vous)	*mãʒyẽ*	id.
841	mère	*mẽʒ*	
882	mourir	*mwõʒĩ*	— *ẽ* —
891	mûre (adj. f.)	*mẽʒ*	autre formation
892	mûre (de ronce)	*mwẽʒ*	— *õ* —
916	noire	*nẽʒ*	id.
946	oreille	*wõʒẽl*	— *ẽl*
993	pelure	*pl̥œʒ*	autre mot
1003	père	*pẽʒ*	id.
1033	pleurer		*pyœʒẽ*

		399	397
1047	poire	*pẽz*	*pẽz*
1049	poirier	*pẽzĭ*	id.
1078	poussière	*pŭsyẽz*	id.
1159	rivière	*rĭvyẽz*	
1184	salière	*săyẽz*	
1224	serrure	*sĕrẽz*	*sẽzĕz*
1255	soupière	*supyẽz*	autre mot
1270	souris	*swŏzĭ*	— *ů* — [1]
1260	sureau	*sŭzẽ* [2]	autre formation
1277	(te) taire	*tẽz*	
1284	tarière	*tĭryẽz*	*tĕryẽz* (*m.*)
1304	tiroir	*tĭzĕ*	*tìzĕ*
1324	traire		*trẽr trẽz*
1334	(vous) trouverez	*trŭvẽzĕ*	
1402	vipère		*vĭpẽz* (m.)

A ces formes il faut ajouter « muraille » donné en réponse à mur c. 890 : *mūzăy* 399, *mŭzăy* 397, et en outre deux mots avec un *r* final [3] pur c. 1101 *pŭz* 399, ver c. 1371 *vẽz* 397 ; enfin quatre mots qui avaient anciennement *rr* ou *r* appuyé : marraine c. 820 *mãzẽn* 397, parrain c. 974 *pãzẽ* 397, poireau c. 1048 *pwàzĕ* (f.) 399, *pwăzĕ* (id.) 397 [4] et verrue c. 1395 *vẽzu* 399 ; on a vu plus haut que serrure a également un *z* intérieur au point 397.

On peut résumer les proportions ainsi : 399 a 56 formes avec *z* sur 63 cartes, 397 n'en a que 40 (on peut dire 41 en raison de la forme avec deux *z* de serrure ; en outre le tome I du *Supplément* donne pour 397 *ĕzã*, hareng, et *ìstwĕz*, histoire) ; parmi les 23 cas restants, on a affaire 8 fois à un autre mot ou à une autre formation, mais 3 fois, pour chaise, foire et traire, le témoin a donné une forme avec *r* en plus d'une forme avec *z*. Par contre 397 a 7 formes avec *z* pour s'agenouilleraient, marraine, parrain, pleurer, traire, ver, vipère, alors que 399 a employé des formes avec *r*. Il faut

1. Chauve-souris c. 260 a la même forme de « souris ».
2. C'est bien *r* qui est à la base de ce *z*, car maison, raisin, raison, voisin ont un *z* pur.
3. Mais nous n'avons pas retenu amer c. 37 dont la terminaison a été modifiée, nicher c. 268, dont l'*r* final est amuï.
4. Il s'agit du type « porrée » usité dans tout l'Ouest.

encore prendre en considération l'indication qu'Edmont a donnée pour ces deux points dans la *Notice servant à l'intelligence des cartes* que : « bon nombre de personnes n'emploient pas *z* et le remplacent par *r* (dans tous les mots où *z* se rencontre) ».

A Serck, 398, *z* n'est attesté qu'une seule et unique fois par la réponse remarquable *pēz*, *pāer* (v.), père, qui donne à penser que *pēz* est entré récemment dans le parler de cette île ou du témoin ; cette dernière hypothèse est rendue assez vraisemblable par le fait que ce témoin était courrier de Serck à Guernesey [1].

Sur le continent, les données de l'*AL.* se réduisent à très peu de chose : quelques formes en quatre points de la Seine-Inférieure, à savoir *mǎzyāj*, indiqué comme vieux après *mǎryāj*, mariage c. 815 au point 259, *mūz* mûre (adj. f.) c. 891 au point 370, *mūz* et *mūz*, mûre (de ronce) c. 892 au même point, enfin *sĕrāz*, serrure c. 1224 aux points 361 et 370, et *sĕrāz* au point 371 [2].

Note sur Guernesey.

D'après l'enquête d'Edmont, on vient de voir que 399, à Guernesey, est le point de la région normande où *z* est le plus répandu. Or cette donnée ne s'accorde pas avec ce que d'autres dialectologues disent du parler de Guernesey. Il importe donc d'examiner ce désaccord et quelle en est la portée.

M. E I. S. Lewis, qui a fait une enquête sur place en 1889 et en 1891 et qui a publié une étude de type archaïque [3], mais dont les données méritent toute confiance, n'a relevé que des *r* : il suffira d'en donner q ıelques exemples, *amai-r*, amère, *mai-r*, mère, *pai-r*, père, etc. [4].

1. Emanuelli, v. p. suiv., dit que *z* de Jersey est postérieur au XVIe siècle, puisque Serck, qui a été colonisée à partir de 1585 par Jersey, ne l'a pas.

2. Voir pour serrure *supra*, p. 97.

3. *Guernesey ; its people and dialects*, *Publ. of the Mod. Lang. Assoc. of American*, X, 1, 1-82, Baltimore, 1895.— Notez que de plus il a utilisé tous les lexiques, recueils de textes ou études publiés jusqu'alors.

4. On remarquera l'indication du § 1, 3 que *mai-r*, *pai-r* s'appliquent aux animaux ; appliqués aux hommes « *patrem* and *matrem* have the same result in Guernesey as in French proper ». Le même fait a été observé ailleurs, cf. notamment Bréal, *Essai de Sémantique*, qui le signale pour la Savoie, et l'emploi de *mwér*, *pwér*, au sens de femelle, mâle, dans deux villages de la vallée de la Moselotte

D'autre part F. Emanuelli, décédé en 1910 alors qu'il était bibliothécaire à Cherbourg, avait fait une enquête sur les îles anglo-normandes en 1902 et 1903, enquête d'où il avait tiré sa thèse de sortie de l'École des Chartes en 1904. Cette thèse n'a pas été publiée et les notes très abondantes qu'il avait recueillies et que j'ai eues entre les mains sont également inédites et le resteront, car elles sont, je le crains, inutilisables, en l'absence d'indications en expliquant les abréviations. Nous ne possédons que le résumé de la thèse en 7 pages [1], qui contient cette affirmation : « La prononciation *r*>*ʒ* relevée à Guernesey par l'*Atlas Linguistique* paraît devoir être limitée à quelques personnes en relations avec Jersey ». Le témoin interrogé par Edmont à Saint-Pierre-Port était un maître d'hôtel d'une trentaine d'années, originaire de la localité même. Il ne peut donc devoir le traitement *ʒ* qu'à une influence étrangère ; or, comme un développement de ce genre ne s'emprunte pas aisément, il est probable qu'il le doit à son ascendance [2]. En conclusion, le témoin de l'*AL.* n'est pas probant pour la prononciation la plus usuelle à Guernesey, et le caractère hybride de ce témoignage interdit toute conclusion propre au parler de la localité où il a été interrogé, mais cette réserve n'atteint pas les considérations sur l'ensemble des parlers de ces îles, du reste assez proches.

B. — *Études et Lexiques.*

Le traitement *ʒ* < *r* a été signalé à Jersey par tous les dialectologues qui en ont étudié le parler. Notons d'après Joret [3] que la prononciation n'y est pas uniforme et qu'on entend, p. ex. à Saint-Laurent et à Saint-Pierre, *ʒ*, tandis qu'à Saint-Pierre c'est un *z* non interdental, fait qui a même été relevé par un poète local, dans une de ses œuvres.

Les faits du continent sont plus complexes, parce que les auteurs en ont maladroitement compliqué l'exposé. L'assibilation d'*r* a été

(Vosges), Saulxures de Ventron, que j'ai relevé moi-même, à côté de *mér*, *pér*, pour les hommes.

1. *Positions de thèses de l'École des Chartes de la promotion de 1904.*

2. Du reste Emanuelli ne nie pas qu'on puisse entendre *ʒ* à Guernesey, et l'observation que le témoin a faite à Edmont, v. p. 123, prouve qu'il n'était pas seul à l'employer.

3. *Mélanges de Phonétique Normande*, Paris, Vieweg, 1881, p. XXIV, n. 2.

observée vers la pointe de La Hague par Fleury [1] et vers celle de Barfleur par Joret [2]. Fleury s'est évertué à rapprocher l'*r* du patois haguais de l'*r* mou du russe et du polonais, puis à faire de cet *r* une description minutieuse sans doute, mais qu'il finit par qualifier du terme malheureux de postdental.

Il semble bien que cet *r* qui devient *th* « par suite de quelque faible vice dans les organes de la voix, par la trop grande épaisseur de la langue, par exemple » [3], est un *r* sifflant, sur le point d'être interdental [4]. En tout cas, ce qui est digne de remarque, c'est qu'Edmont a interrogé un témoin dans la région, à Auderville, point 394, et que ce témoin, journalier d'une quarantaine d'années alors, né dans la localité, n'a pas employé de son assibilé. Ce fait remarquable m'est confirmé par M. Mertz, professeur au lycée Charlemagne, qui passe depuis quelques années ses vacances à Jobourg, près d'Auderville. Sur ma demande, il a observé les parlers des villages qui se trouvent à la pointe de la Hague, soit Jobourg, Auderville, Saint-Germain, et lui non plus, il n'y a pas trouvé trace d'*r* plus ou moins assibilé. En somme, si l'on ne peut pas mettre en doute l'observation de Fleury, il en résulte que dans les patois haguais *r* a été rétabli. N'existait-il pas à l'époque de Fleury ? On peut penser qu'il recherchait, comme tant d'autres, le « vrai patois » et que, par conséquent, il prêtait son attention au parler des vieilles personnes et à tout ce qui s'écartait du français.

Dans la région de Barfleur, Joret [5] a relevé à Gréville un *r* « à peu près alvéolaire ou même postdental ; à Flamanville il est devenu interdental ou plutôt il a fini par faire place à θ ou ð, le *th* doux anglais ».

Cette terminologie incertaine va de pair avec une graphie incertaine. Joret, id., id., n. 2 déclare qu'il représentera par r [6] « l'r

1. *Essai sur le patois normand de la Hague*, Paris, Maisonneuve, 1886. — Voir aussi les articles de la *Revue des patois*, II (1888) et III (1889).

2. *Op. cit.*, pp. XXIII-IV.

3. *Revue des patois*, III, 33.

4. C'est ce qu'a bien vu M. Clédat, id., p. 36, qui conclut à la fin de l'article de Fleury que cet *r* interdental lui paraît identique à l'*r* de Coligny (Ain) (r interdental dont nous aurons à parler plus loin, p. 139).

5. Voir plus haut, n. 2. — Pour Fermanville, il n'a entendu *r* « postdental » qu'en passant et d'une seule personne, sur quoi il ajoute qu'il lui a paru être analogue à l'*r* provençal ; voir là-dessus une note sur cet *r* proche d'*l*.

6. Ce signe ne reproduit pas exactement celui de Joret, que nous n'avons pas à notre disposition.

alvéolaire médial ou la simple sonnante (*sic*) du patois de la Hague et du Val-de-Saire » (près de Barfleur). Quelle idée de se servir de la lettre r pour transcrire le son *y*, qu'indique Joret lui-même, p. 17 ! « Dans le patois si curieux du Val-de-Saire r a perdu sa valeur consonantique entre deux voyelles et s'est changé(e) en *y*..... *oyāje*, orage... » [1].

Et voici une conséquence fâcheuse de telles maladresses. J'ai entre les mains un recueil de textes patois inédits du Val-de-Saire, que M. Mertz m'a communiqué : or j'y trouve sur la graphie d'*r* l'indication suivante : « qu'on l'appelle, comme Romdahl, postpalatale (uvulaire), ou, comme Fleury, *r* mouillée, elle se prononce *i* et même ne s'entend pas du tout, si elle est précédée de *u*. A l'imitation de Fleury j'indique par un point souscrit cette *r*... ». L'auteur de ces textes a visiblement tort de servir d'un signe *ṛ* qui répond à une autre prononciation ; mais on conviendra que les explications obscures et le choix maladroit de ses prédécesseurs n'étaient pas faits pour faciliter la tâche d'un observateur de bonne volonté, mais sans préparation spéciale.

Pour la Seine-Inférieure, nous possédons quelques renseignements dus à Joret [2]. D'après un petit ouvrage local sur Bolbec, *r* est représenté par *z* dans un certain nombre de mots, p. ex. *Maziāne* (Marianne), *ordeuse* (ordure), etc., mais *bère*, boire, etc. D'autre part, Carrière, le savant professeur d'arménien, qui était originaire de la commune de Luneray, aux confins des deux cantons de Baigneville et de Fontaine-le-Duc, donc également dans le pays de Caux, lui avait signalé que le traitement *z* était usité dans ce village de Luneray et dans le voisinage, ex. : *casié*, charrier, *mazié*, marier.

III. — Parlers méridionaux.

A. — *Données de l'Atlas Linguistique.*

Nous avons affaire ici à trois groupes de localités, un premier, le plus important, qui présente *z*, les deux autres *ṛ*.

1. Voir aussi les explications sur l'*r* « vocalisé », id., p. XXIII, le c. r. de l'ouvrage de Romdahl sur le Val-de-Saire, *Rom.*, XII, 125 et l'article sur *r* bas-normand, *Rom.*, XII, 591. — Où M. M. L. a-t-il lu que *d* (= *z*) de Jersey s'entend aussi sur le continent dans le Val-de-Saire et à la Hague, comme il le dit *loco citato* ?

2. *Rom.*, XIV, 285.

Le premier comprend six localités (dont la sixième, à vrai dire, est fort éloignée des cinq autres et n'est classée ici avec elles que pour la commodité de l'exposé) :

2 du Rhône 911 (Bailly), 914 (Saint-Lager) ; 3 de l'Ain 913 (Villars-en-Dombes), 915 (Lent), 917 (Replonges) ;

1 de la Savoie 963 (Saint-Martin-de-la-Porte).

Le deuxième en comprend deux dans l'Isère : 829 (Clonas) et 921 (Saint-Jean-de-Bournay) ; le troisième deux dans le Puy-de-Dôme : 703 (Pontgibaud) et 807 (Saint-Germain-Lembron).

En outre, on rencontre quelques faits isolés que nous signalerons à la suite.

Exposons d'abord les faits du premier groupe ; c'est celui qui offre le plus grand nombre et la plus forte proportion de mots avec *z* de toute la France. Il dépasse non seulement, cela va de soi, les parlers de la France Centrale, mais aussi ceux des îles anglo-normandes. Il est donc remarquable qu'aucun des dialectologues qui ont étudié les parlers de la région rhodanienne n'y ait signalé l'existence de ce développement (ou ce qui y a été observé se réduit à peu de chose, voir à la suite) et que nous en devions la connaissance à l'*Atlas Linguistique*. Personne n'ignore l'importance de l'*AL*. pour l'histoire du vocabulaire ; mais, pour la phonétique même, l'attention a été plus rarement attirée sur les renseignements précieux et inconnus auparavant qu'il contient.

Sur les 115 cartes qui ont été utilisées pour l'étude des deux groupes du Centre et de la Normandie [1], il faut en écarter 12, les unes, cigare, écurie, giroflée, parce qu'*r* y est attesté partout, les autres parce que les parlers emploient d'autres mots : aire, chaise (qui se dit « selle ») génisse, (« taure » n'y existant pas), peler (« pelurer » n'y existant pas non plus), souris (qui se dit « souris » avec *r* ou « rat ») [2], taire (qui se dit « coisier »), verrue (qui se dit « fic ») ; sureau y est exprimé par des mots de formation différente et enfin derrière a perdu partout la fin du mot. Trois mots des cartes supplémentaires ne présentent qu'*r* : romarin c. 1698, carotte c. 1779, paroisse c. 1869 [3].

1. V. p. 94 sq. et p. 120. — L'observation sur traire faite p. 120, n. 2 s'applique ici également.

2. *žǎryǒ* de 963 est une forme obscure ; chauve-souris c. 260 ne contient également que « rat » ou « rate ».

3. mare c. 1621 n'existe qu'au point 914 ; nous n'avons pas eu non plus à

Par contre, aux 103 cartes que nous retenons, il faut en ajouter 8 : amer c. 37, charrue c. 246 (pour « araire »), 3 cartes du verbe être à l'imparfait était c. 510 et 511 (que nous ne comptons que pour une), étions c. 512, étaient c. 513 (pour les représentants de l'imparfait latin eram, etc.), mur c. 890 (pour « muraille »), pur c. 1106, sœur c. 1236.

L'enquête complémentaire de l'*AL.*, qui ne porte que sur la moitié de la France, nous a fourni en outre 43 cartes :

cuire c. 1527, déchirer c. 1531, érésipèle c. 1554, fourmilière c. 1570, furet c. 1573, furoncle c. 1574, jachère c. 1600, loriot c. 1612, se mirer c. 1633, miroir c. 1634, oreiller c. 1647, ornière c. 1649, paître (pour « pâturer ») c. 1653, paupière c. 1658, pure c. 1683, purin c. 1684, rémouleur c. 1699, soirée c. 1711, tombereau c. 1723, tourterelle c. 1729, airelle c. 1751, altéré c. 1752, caresser c. 1778, chénevière c. 1788, cuisinière c. 1802, encrier (pour le dérivé en -ère) c. 1813, frère c. 1826, laboureur c. 1838, laurier c. 1841, lisière c. 1843, meurtrissure c. 1853, morsure c. 1856, mûrier c. 1860, mûrir c. 1861, muselière c. 1862, narine c. 1863, pleurésie c. 1878, poivrière c. 1879, prairie c. 1882, prière c. 1884, saumure c. 1896, sécheresse c. 1898, urine c. 1917.

En outre, 12 cartes offrent le développement de *r* en *z* dans des mots ayant un *rr* étymologique ou un *r* anciennement appuyé (dans (je) voudrais, voudrait il l'est même encore aujourd'hui) : baratte (pour un dérivé « beurrière ») c. 1455, beurre c. 130, carême c. 200, courir c. 336, (je l') enverrai c. 469, lierre c. 768, pierres c. 1015, quarante c. 1100, tonnerre c. 1913, verre c. 1373, (je) voudrais c. 1419, voudront c. 1418 [1].

Soit 103 + 8 + 43 + 12 = 166 cartes.

Il ne peut s'agir ici de donner toutes les formes de six points, ce serait une énumération fastidieuse et encombrante ; nous nous bornerons à citer celles qui sont usitées en un seul point, pour donner

retenir cher (v. p. 122, n. 3) qui conserve partout son *r* final, probablement d'après le français.

1. Par contre ne présentent qu'*r* des mots dont les conditions phonétiques sont comparables : arriver, arroser, carillon, charrette, charrier, courroie, marraine, parrain, Pierre, poireau, pourrie, (il me) serrait, serrure, terre, verrou, (je) verrai.

au lecteur quelques exemples de ces parlers. Nous établirons les rapports des diverses localités et les proportions du *z̥* et du *r* dans chacune d'elles.

1) Dans 24 cartes les six localités présentent toutes le traitement *z̥* :

Aurons c. 97, charnière c. 242, cimetière c. 288, civière c. 297, curé c. 394, dure c. 429, encore c. 458 [1], entière c. 468, farine c. 539, heureux c. 692, labourer c. 742, mourir c. 882, mûre (adj. f.) c. 891, mûre (de ronce) c. 892, noire c. 916, oreille c. 946 (id. au sens de versoir c. 1919), poirier c. 1049, rivière c. 1159, (je) saurai c. 1202, salière c. 1184, soupière c. 1255, (vous) trouverez c. 1334, ornière c. 1649, poivrière c. 1879.

2) Dans 27 cartes il y a accord pour cinq points. Il s'agit de :

(tu) iras c. 28, ira c. 29, baratte (pour « beurrière ») c. 1455, boire c. 142, cercueil (pour « bière ») c. 212, chaudière c. 255, crinière c. 357, cuillère c. 367, cuire c. 1527, cuisinière c. 1802, écumoire c. 449, foire (marché) c. 587, forêt c. 594, frère c. 1826, furoncle c. 1574, gouttière c. 660, jarretière c. 714, laboureur c. 1838, mère c. 841 et 842, meurtrissure c. 1852, mûrir c. 1861, pelure c. 993, père c. 1003, peureux c. 1009, poire c. 1047, saumure c. 1893, taureau c. 956.

917 a 27 *z̥*.

911 a 26 *z̥* et ne se distingue qu'une fois pour le dérivé « beurrière » au sens de baratte, où le suffixe est autre.

914 a également 26 *z̥* et ne se sépare que pour forêt, le témoin ayant répondu « bois ».

913 a 23 *z̥*, 2 *r* dans (tu) iras, ira [2] et a employé un autre mot pour laboureur et pelure.

915 a 20 *z̥*, 5 *r* dans cuillère, cuire, frère, mère, père et n'a pas répondu pour mûrir et saumure.

963 a 13 *z̥*, 10 *r* dans boire, crinière, cuisinière, écumoire, foire, furoncle, meurtrissure, peureux, poire, taureau et a répondu par un autre mot pour cercueil, chaudière, gouttière, jarretière.

1. 963 a dit exactement *kwǒz̥*, c.-à-d. *z̥* non interdental.

2. 963 exprime le v. aller, dans une partie de sa flexion, par un v. à radical *mod-*, *mud-*, sur lequel v. M. L., *REW.*, 5705 *movitare.

3) Dans 28 cartes 4 points présentent le traitement *z* :
arête c. 55 : 911, 913, 914, 917 ;
(tu) aurais c. 98 : 913, 914, 915, 917 ;
bruyère c. 183 : 911, 914, 915, 963 ;
caresser c. 1778 : 911, 913, 914, 963 (917 : autre mot) ;
(je l') enverrai c. 469 : 911, 913, 914, 963 [1] ;
serions c. 514 : 913, 915, 917, 963 ;
faire c. 529 et 530 : 914, 915, 917, 963 [2] ;
feront c. 532 : 911, 914, 917, 963 ;
foire (diarrhée) c. 588 : 913, 914, 915, 917 (911, 963 : autre mot) ;
guère c. 673 : 911, 913, 914, 917 ;
heureux c. 693 : 913, 915, 917, 963 ;
hirondelle c. 697 : 911, 914, 915, 917 ;
(il) jure c. 738 : 911, 913, 915, 917 ;
laurier c. 1841 : 911, 913, 914, 917 (915 et 963 : pas de réponse) ;
mariage c. 815 : 913, 914, 917, 963 ;
morsure c. 1851 : 911, 913, 914, 917 (915 : autre formation) ;
mur (et « muraille ») c. 890 : 913, 914, 917, 963 ;
mûrier c. 1861 : 911, 913, 914, 963 (915 : pas de réponse) ;
orage c. 945 : 911, 914, 915 (pour le représentant du lat. *aura*), 963 (« ouragan ») (917 : autre mot) ;
poussière c. 1078 : 911, 914, 917, 963 (913 et 915 : autre formation) ;
prière c. 1884 : 911, 913, 914, 917 (915 : pas de réponse) ;
pure c. 1683 : 911, 913, 915, 917 ;
purin c. 1684 : 911 (*pŭzē*), 913, 915, 917 (aux 3 points un dérivé de « fumier ») (963 : autre mot) ;
serrure c. 1224 : 911, 913, 914, 915 (917 et 963 : autre formation) ;
tarière c. 1284 : 911, 913, 914, 963 (917 : autre mot),
tombereau c. 1723 : 913, 915, 917, 963 ;

1. 913 a dit exactement *āvĭṛé* avec *r* interdental.
2. 963 a répondu les trois formes *făz*, *făzė* et *făr* (celle-ci dans faire la moue c. 1859) ; 911 et 913, dans les deux cartes, ont employé une forme *fē* avec consonne finale amuïe.

tonnerre c. 1913 : 911, 913, 915, 917.

911 a 20 *z*, 7 *r* et une fois un autre mot.

913 a 21 *z*, 6 *r* et une fois une autre formation.

914 a 21 *z* et 7 *r*.

915 a 14 *z*, 9 *r*, 2 fois une autre formation et 3 fois n'a pas répondu.

917 a 21 *z*, 3 *r*, une fois un autre mot et une fois une autre formation.

963 a 15 *z*, 9 *r*, 2 fois un autre mot, une fois une autre formation et une fois n'a pas répondu.

4) Dans 32 cartes, 3 points présentent le traitement *z* :

(ils s')agenouilleraient c. 10 : 913, 917, 963 (913 *ĭ sè mĕtĕzõ* « à genoux », 917 *ĭ s ptĕzŏ*..., 963 *u s pętèzã*...) (915 et 917 « ils se mettraient.. ») ;

araignée c. 50 : 911, 914, 915 ;

(vous) auriez c. 99 : 913, 914, 915 (917 : *ăyŏ* avec consonne amuïe)[1] ;

carême c. 200 : 911, 914, 963 ;

casserole c. 202 : 911, 914, 915 (913 et 917 : autre formation) ;

céleri c. 206 : 911, 914, 915 ;

chénevière c. 1788 : 911, 914, 917 (ailleurs autres formations) ;

cirer c. 294 : 914, 915, 917 ;

érésipèle c. 1154 : 913, 915, 917 (915 : forme hybride *ĕrĕzĭpèzò*) ;

étranglerait c. 498 : 911, 914, 915 (963 : autre mot) ;

était (pour les représentants du lat. *erat*) c. 510 et 511 : 915, 917, 963 (ailleurs « était ») ;

étaient (pour les représentants du lat. *erant*) c. 513 : 915, 917, 963 (ailleurs « étaient ») ;

figure c. 561 : 911, 914, 963 (913 et 917 : autre mot) ;

finiras(-tu) ? c. 575 : 911, 913, 914 (915 et 963 : autre mot)[2] ;

guéri c. 674 : 911, 914, 963 ;

héritage c. 688 : 911, 914, 963 ;

jachère, c. 1600 : 911, 914, 915 (963 : autre mot, 913 et 917 : pas de réponse) ;

lierre c. 768 : 913, 914, 963 (911 : autre mot) ;

1. 913 a dit exactement *ăzŏ*.

2. 963 a dit *ăeẅŭrĕ*.

litière c. 769 : 911, 914, 915 (963 : autre mot ; 913 et 917 : pas de réponse) ;

muselière c. 1862 : 911, 913, 915 (ailleurs autres formations) ;

oreiller c. 1647 : 911, 913, 917 (915 et 963 : autre mot) ;

paître (pour pâturer ») c. 1653 : 911, 915, 917 (913 et 963 : autre mot) ;

Paris c. 972 : 911, 914, 917 ;

paupière c. 1658 : 911, 915, 963 ;

pierres c. 1015 : 911, 914, 963 ;

prairie c. 1882 : 913, 915, 917 [1] ;

quarante c. 1110 : 911, 913, 963 ;

serrurier c. 1225 : 911, 913, 915 (ailleurs autres formations) ;

tourterelle c. 1729 : 913, 914, 915 (911 et 917 autres formations ; 963 : pas de réponse) ;

traire c. 1323 : 911, 915, 917 ;

verre c. 1373 : 911, 914, 915 ;

vipère c. 1402 : 911, 914, 963 (913 et 915 : autre mot).

911 a 23 *z̥*, 5 *r*, une fois une autre formation et 3 fois un autre mot.

913 a 11 *z̥*, 12 *r*, 2 fois une autre formation, 5 fois un autre mot et 2 fois n'a pas répondu.

914 a 20 *z̥*, 8 *r*, 2 fois une autre formation et 2 fois un autre mot.

915 a 19 *z̥*, 8 *r*, une fois une autre formation et 4 fois un autre mot.

917 a 11 *z̥*, 13 *r*, 5 fois une autre formation, une fois un autre mot et 2 fois n'a pas répondu.

963 a 12 *z̥*, 10 *r*, 3 fois une autre formation, 6 fois un autre mot et une fois n'a pas répondu.

5) Dans 30 cartes deux points seulement présentent le traitement *z̥* :

altéré c. 1752 : 911, 915 (ailleurs autres mots) ;

amer c. 37 : 911, 963 ;

armoire c. 58 : 911, 913 (917 : autre mot) ;

cerise c. 217 : 911, 914 ;

1. 915 a dit exactement *prüz̥ĭ*; 963 a employé un mot de formation obscure *prŭz̥ĕrĭ*, dont on peut rapprocher *prŭdĕrĭ* de 964.

2. J'écarte musaraigne c. 1642, malgré les deux formes *mz̥ŭz̥ō* de 913 et *mĕz̥ĕt* de 963, en raison de l'obscurité de leur formation, v. M. L., *REW.*, 5765.

cerisier c. 218 : 911, 914 ;
charogne c. 243 : 917, 963 ;
cirage c. 292 : 914, 915 ;
crémaillère c. 349 : 911, 915 (ailleurs autres formations) ;
déchirer c. 1531 : 911, 917 (pour « dévorer ») (ailleurs autres mots) [1] ;
écrire c. 446 : 914, 963 ;
écureuil c. 450 : 911, 913 ;
encrier (pour « encrière ») c. 1813 : 911, 914 (913, 915, 917 : « encrier ») ;
érable c. 478 : 911, 913 ;
étions (pour les représentants du lat. *eramus*) c. 512 : 915, 917 (911, 913, 914 : « étions ») ;
sera c. 514 : 911, 915 ;
seriez c. 516 : 913, 917 ;
fleurir c. 583 : 911, 914 (913 et 917 : autre mot) ;
fougère c. 600 : 911, 914 (ailleurs autres formations) ;
fourmilière c. 1570 : 911, 915 (911 pour le suffixe de *mwǒzǒyīzĭ* ; ailleurs autres formations) ;
hérisson c. 687 : 911, 914 (963 : pas de réponse) ;
loriot c. 1612 : 913, 914 (911 : autre formation ; 917 et 963 : pas de réponse) ;
(vous) mariez (-vous) ? c. 817 : 911, 914 ;
moisiront c. 869 : 911, 914 (917 : autre mot) ;
mouron c. 884 : 914, 917 (913 : pas de réponse) ;
paroi c. 993 : 917, 963 (911, 913, 915 : autre mot) ;
pleurer c. 1033 : 911, 963 (ailleurs autres mots) ;
pleurésie c. 1878 : 911, 913 (963 : autre formation) ;
sécheresse c. 1898 : 915, 917 (911 et 913 : autre mot ; 914 : autre formation) ;
soirée c. 1711 : 911, 914 (tous deux avec un autre suffixe *sĕznŏ, sĕzīnŏ* ; ailleurs autres mots) ;
voudront c. 1418 : 911, 914.

911 a 21 *z*, 5 *r*, une fois une autre formation et 3 fois un autre mot.

913 a 6 *z*, 11 *r*, 4 fois une autre formation, 8 fois un autre mot et une fois n'a pas répondu.

1. *dĕgĕzŏ* de 915 est obscur et, par conséquent, ne peut pas être retenu.

914 a 14 *z*, 9 *r*, 3 fois une autre formation et 4 fois un autre mot.

915 a 7 *z*, 16 *r*, 3 fois une autre formation et 4 fois un autre mot.

917 a 7 *z*, 12 *r*, 4 fois une autre formation, 6 fois un autre mot et une fois n'a pas répondu.

963 a 5 *z*, 16 *r*, 4 fois une autre formation, 3 fois un autre mot et 2 fois n'a pas répondu.

6) Dans 25 cartes un seul point présente un *z* :
airelle c. 1751 : *ŭzĕl* 911 (963 : autre mot ; ailleurs pas de réponse) ;
avare c. 79 : *ăvăzè*, — *ză* 913 ;
beurre c. 130 : *bŭzè* 914 [1] ;
charrue (pour « araire ») c. 246 : *ăzăzó* (m.) 963 (ailleurs autres mots, au point 917 : « charrue »);
clarinette c. 298 : *klĕzĭnĕtŏ* 917 ;
courir c. 336 : *kŭzĭ* 915 ;
forgeron c. 596 : *fŏrdzèzõ* 911 (914, 915, 917 : autre mot) ;
furet c. 1573 : *fŭzœ̆* 911 (963 : pas de réponse) ;
lisière c. 1842 : *lĕzĭzè* 913 (911, 914 : autre mot ; 915, 963 ; pas de réponse) ;
mâchoire c. 790 : *mŏsyœ̆zè* 917 ;
(j'en) mangerais c. 807 (*zã*) *mãzèzè* 915 ;
Marie c. 816 : *mă̆zyã̆* 917 ;
(se) mirer c. 1633 : *sĕ mĭzŏ* 913 (ailleurs autres mots) ;
miroir c. 1634 : *mĭzwăr* 913 (911, 915 : autre mot) ;
moucheron c. 911 : *mŭtsèzõ* 911 (ailleurs autres mots) ;
narine c. 1863 : *nă̆zĭè* 963 (911, 913, 914 : autre mot ; 915, 917 : pas de réponse) ;
paresseux c. 971 : *pă̆zĕsŭ* 911, (913, 915, 917 : autre mot);
pur c. 1106 : *pŭz* 911 (913, 917 : *r* amuï) ;
rémouleur c. 1691 : *ămŏlĕzyõ* 963 (ailleurs autres formations) ;
respirer c. 1152 : *rĕspĕzŏ* 914 (913, 915, 917, 963 : autre mot) ;
sauterelle c. 1198 : *sŏtèzĕlà* 911 (ailleurs autres mots) ;
sœur c. 1236 : *œwĕzà* 963 ;
tiroir c. 1304 : *tèzĕt* 963 (ailleurs « tiroir ») ;
urine c. 1917 : *ŭzĭnà* 911 (963 : pas de réponse);

1. Cf. le dérivé « beurrière », p. 129, désignant la baratte.

(je) voudrais c. 1419 : *vŏdzĕ* 915.

911 a 8 *z*, 11 *r*, 5 fois un autre mot et une fois une autre formation.

913 a 4 *z*, 11 *r*, 7 fois un autre mot, 2 fois une autre formation et une fois n'a pas répondu.

914 a 2 *z*, 13 *r*, 8 fois un autre mot, une fois une autre formation et une fois n'a pas répondu.

915 a 3 *z*, 9 *r*, 9 fois un autre mot, une fois une autre formation et 3 fois n'a pas répondu.

917 a 3 *z*, 10 *r*, 8 fois un autre mot, 2 fois une autre formation et 2 fois n'a pas répondu.

963 a 5 *z*, 12 *r*, 5 fois un autre mot et 3 fois n'a pas répondu.

TABLEAU D'ENSEMBLE

Nos DES LOCALITÉS	*z*[1]	*r*	RÉPONSES DIVERSES
911	122	28	16
914	107	37	22
917	93	38	35
913	89[2]	42	35
915	87	47	32
963	74[3]	57	35

1. Pour quelques particularités, v. les notes des pages 129-133.
2. + 1 autre cas, v. la page suivante.
3. + 2 autres cas, *id.*

On peut en outre mettre au compte de 913 le nom même de la localité *vlõzė* (Villars) avec un *z*, c. II, et à celui de 963 *prẽzé*, prêtre, cf. curé c. 374 et *lărdẽzà*, mésange c. 844, v. p. 105 ; mais *lăzdènė* de 917 est une corruption propre à ce mot, comme *lą̃rzènà* de 924 (Isère), où *z* peut répondre à *j* en français, cf. mange c. 808.

*
* *

L'assibilation d'*r* en *ṛ*, c.-à-d. en *r* interdental, est attestée dans l'*AL.*, comme nous l'avons dit plus haut p. 127, dans quatre localités, deux de l'Isère, deux du Puy-de-Dôme, donc dans deux régions très éloignées l'une de l'autre.

En dehors de ces quatre points, *ṛ* n'a été relevé qu'accidentellement, au point 908 (Rhône) une seule fois dans *tĩṛyæ̃*, tirer, répondu à verrouiller c. 1743, au point 931 (Isère) deux fois dans *bŭṛů*, beurre c. 130 et dans *ăṛà̃rŏ*, charrue c. 246.

D'autre part, au point 912 (Isère), Edmont a relevé une seule fois un *z*, qui ne peut s'expliquer que comme issu d'*r*, dans *mŭzŏ*, mûrir c. 1861 (cf. la même forme au point contigu 911). Comment le témoin, originaire de la localité, possède-t-il cette forme, alors que partout ailleurs il a employé *r*, jamais *ṛ* ? Pour décider, il faudrait connaître le parler de ses ascendants et de la localité ; de toute façon, ce n'est qu'un fait accidentel.

Plus important est le flottement qui se constate dans le traitement de la consonne. Le témoin de 931 a dit également *ăràrŏ* ; pour ce même mot celui de 807 a répondu *ărẽṛė* et *ărẽrė*, tandis qu'à 703 il y a deux fois deux *ṛ* : *ăṛẽṛė*, *ăṛẽṛė* ; au point 921, mère c. 841 et 842 a été noté *mãṛė* et *mãrė* ; au même point oreille c. 946 a un *ṛ* : *ăṛẽli*, mais au sens de versoir c. 1919 nous trouvons un *r* : *ărẽli* ; de même, mais en sens contraire, au point 703, *ŏrẽlà* avec *r* a été noté au sens d'oreille, mais avec *ṛ* *ŏṛẽlà* au sens de versoir.

Ces flottements peuvent appartenir au parler même des témoins ; mais il n'est pas impossible qu'ils soient attribuables à l'observateur et que, parfois, l'articulation interdentale de l'*ṛ* lui ait échappé. Il n'est pas non plus impossible qu'il y ait des cas de fautes de graphie ou d'impression. Dans ces conditions, il ne nous a pas paru nécessaire de soumettre les données de l'*AL.* à un classement aussi serré que pour les groupes de parlers étudiés précédemment, et

nous nous sommes contenté de signaler les mots où se trouve un *ṛ*. Du reste la comparaison porterait à peu près sur les mêmes cartes que celles qui ont servi pour le groupe de l'Ain et du Rhône et qui sont citées plus haut.

829 n'a que 11 cas de *ṛ* : *kwẽṛ*, cuire, *flŭṛĭ*, fleurir, *fīṛ*, foire (= marché), *fŭṛẽ*, furet, *gẽṛu*, guère, *lăbŭṛŏ*, labourer, *lăbŭṛĭ*, laboureur, *mẽṛà*, mûre (adj. f.), *mŭṛŏ*, mûrir, *pẽṛĭ*, poirier, *sŭṛă* (je) saurai.

921 présente *ṛ* 70 fois, dont 8 fois en accord avec 829 :

arête, armoire, (nous) aurons, (tu) aurais, (vous) auriez, bruyère, chaudière, cire, crinière, cuillère, cuisinière, curé, dure, écrire, écumoire, encrier (pour le dérivé « encrière »), entière, (je l')enverrai, (nous) serions, (vous) seriez, faire, farine, finiras-(tu ?), fleurir, foire (dans les deux sens), forêt, fourmilière, frère, furet, furoncle, heure, heureux, jarretière, (il) jure, labourer, laboureur, lierre, lisière, mâchoire, mère, meurtrissure, (se) mirer, miroir, morsure, mourir, « muraille » (c. mur et paroi), mûre (adj. f.), mûrir, muselière, oreille, ornière, paupière, père, peureux, poire, poirier, poivrière, prairie, prière, pure, quarante, rivière, salière, saumure, soupière, taureau, tonnerre, (vous) trouverez, vipère.

Des deux localités du Puy-de-Dôme, 703 et 807, l'une a 79 *ṛ* et l'autre 71, et elles s'accordent 38 fois, à savoir dans :

« araire » (= charrue), armoire, (nous) aurons, beurre, boire, charnière, cerise, cerisier, chaudière (mais 807 a un autre mot, *pẽṛà* (m.) sur lequel cf. M.L., *REW.*, 6245 *pariolum), cimetière, crémaillère, crinière, cuisinière, dure, entière, fleurir, foire (= marché), forêt, frère, furet, gouttière, heureux, labourer, laboureur, litière, mâchoire, mourir, « noire » au sens de puce : *nẽyṛà* 703, *nẽṛò* 807, paresse, Paris, pierres, poire, poivrière, pure, salière, sauterelle, soupière, vipère.

703 a 41 cas particuliers :

arête, « beurrière » *bŭṛẽṛà* (= baratte), bruyère, charogne, chénevière, cirage, courir, cuillère, « écritoire » *ĕkrètwẽṛà* (= encrier), enterrer, (je l') enverrai, *ĕṛă* (il) était, *ĕṛẽ* (nous) étions, *ĕṛõ* (ils) étaient, (ils) feront, foire (= diarrhée), fougère (*fŭdṛẽzà* pour **fudzeṛa* avec métathèse et assimi-

lation partielle du *z*), fourmilière, « fumerier » *fŭmạ̈ṛĕ*, purin, hérisson, héritage, (il) jure, mariage, mouron, « muraille » (= paroi), mûre (de ronce), mûrier, noire, « oreille » (= versoir), « panière » *pănĕ̈yṛà* (= corbeille), peureux, pleurer, poireau, prière, pur, *pyḭṛulĕṛ* (dérivé de pierre ?) (= rémouleur), quarante, *săṛàḷà*, serrure, *săṛăyàè*, serrurier (cf. M. L., *REW.*, 7862 serraculum), tarière, tourterelle [1].

807 a 33 cas particuliers :

altéré, carême, caresser, cire, cirer, cuire, curé, *djŭpĕṛă*, corruption d'érésipèle, écumoire, écurie, *făṛămạ̃tŏ* (f.) (< ferramentum, M. L., *REW.*, 3255 = ferraille), guère, heure, laurier, loriot, (vous-) mariez (-vous ?), mère, muselière, ornière, parrain, paupière, pauvre (*pòṛè*), père, poirier, pourrie, respirer, rivière, soirée, *tsăbăṛă tụ̃* (fut. d'un v. *tsaba*, achever = finiras (-tu ?), (vous) trouverez, verre, verrue (*bạ̃ṛăĕdzò*, avec corruption de la première syllabe).

Il reste à examiner quelques formes de laurier, c. 1841, dans cinq localités de la Provence, où ce mot se présente avec un *z* : *lụ̃zyĕ* 862 (Gard), *loụ̃zyĕ* 871, 872, 883, *lọ̃ŭzyĕ* 882 (Bouches-du-Rhône) [2]. C'est là un cas particulier qui doit avoir son explication particulière ; il est en effet invraisemblable que nous ayons là la dernière trace de *r* > *z* relevé au moyen âge dans les parlers de cette région, v. p. 92 et p. 154. Or *z* peut très bien être né par dissimilation dans le composé très usuel « laurier-rose », et précisément, sauf au point 871, les témoins de cette petite aire ont, après avoir répondu « laurier », immédiatement et spontanément ajouté « laurier-rose » [3].

B. — *Études et Lexiques.*

Il est remarquable que les dialectologues qui ont étudié les parlers rhodaniens et qui comptent parmi eux des connaisseurs comme

1. *tŏr̂*, taureau, a une graphie inexplicable ; car *r̂*, dans le système graphique de l'*AL.*, désigne un *r* guttural voisin de *ĉ*.

2. P. Meyer a déjà signalé (*Rom.*, IV, 469) le provençal moderne *lausié*, qu'il a noté dans l'ouvrage de Mistral, *Jan de Lamanoun*.

3. C'est de même par une dissimilation qu'il faut expliquer *frase*, frère, relevé dans des documents catalans du moyen âge, cf. P. Meyer, *Rom.*, IV, 465 sq., et les formes de l'a prov. *fraizis*, *pruzir*, à côté de *frairis*, *prurir*.

M. Clédat, M. Désormaux, Nizier du Puitspelu, Philippon n'aient pas relevé le traitement *z*. Nous avons tout juste une observation, faite pour ainsi dire en passant par M. Clédat, cf. *infra*.

Par contre *ṛ* a été signalé à la fois dans ces parlers et dans la région voisine du Valais.

Dans le Rhône *ṛ* interdental a été observé à Létra (canton du Bois-d'Oingt) dans un petit lexique de 12 pages publié dans la *Revue des Patois*, II, 1888. J'y ai compté 19 exemples, entre autres *fẹṛe*, faire [1], *conziṛi*, n. f., amas de neige formé par le vent, *euṛa*, n. f., le vent, *seṛinô*, n. f., l'après-midi, etc.

Pour l'Ain nous possédons sur le patois de Coligny (et sur celui de Saint-Amour, à proximité, mais dans le Jura) les indications de M. Clédat qui, après avoir appelé *r* interdental, ajoute qu'il a une tendance « à se transformer en spirante, en *th* doux anglais. En effet, lorsqu'on fait répéter ce son aux habitants de Coligny, le soin qu'ils mettent à le prononcer aboutit à le transformer en *th* anglais » [2].

Dans le Valais, Cornu a depuis longtemps signalé *ṛ* interdental dans le parler de la vallée de Bagnes, dont il a étudié spécialement le village de Châble [3] et précisé p. 399 que « cette *ṛ* interdentale se rapproche de *l* ».

Enfin M. Jaberg [4] signale p. XII qu'à Diablerets, qui désigne un groupe de localités, dont la principale est Ormont-dessus, existe un *r* intervocalique, qui ne se rencontre que là, « das ich durch einmaliges Anschlagen der Zungenspitze etwas vor der Artikulationsstelle der gewöhnlichen *r* hervorbringe und das im akustischen Eindruck zwischen *r* und *z* liegt ».

En ce qui concerne le Puy-de-Dôme, nous possédons des rensei-

1. *R* y est rendu par un *r* en italique que je remplace ici par *ṛ* ; les exceptions telles qu'*ambriri*, clématite viorne, *andiri*, ustensile qu'on suspend à la crémaillère et qui soutient la poële, pourraient bien n'être que des fautes d'impression.

2. Cf. *Revue des Patois*, I, 162 et *Rom.*, XIV, 551 ; cette explication est répétée aux deux endroits, à peu près dans les mêmes termes. De l'excellent ouvrage de Désormaux, il n'y a rien à tirer concernant ce traitement.

3. *Rom.*, VI, 1877, pp. 369-427. Mais Edmont, qui a passé à Châble, point 977, n'y a pas noté de *ṛ* et, d'autre part, les auteurs des *Tableaux phonétiques des patois suisses romands*, Attinger, Neufchâtel, 1925 ne l'ont pas non plus rencontré ; car *ṛ*, dans leur système graphique, désigne un *r* avec articulation réduite.

4. *Ueber die assoziativen Erscheinungen in der Verbalflexion einer südostfränzösischen Dialektgruppe*, Aarau, Sauerländer, 1906.

gnements sur le patois de Vinzelles et des environs immédiats [1].

D'après ces renseignements tout *r* intervocalique y est devenu *ʒ̊*, c.-à-d. une interdentale en voie d'amuïssement : ce traitement y est la règle, sauf le cas où *r* représente un ancien *rr*, ex. *tạrå*, terre, ou dans des composés tels que *dåré*, derrière. Même des mots récemment adoptés ont subi le traitement, p. ex. *kåsåʒ̊ọlå*, casserole, *påʒ̊ådỵi*, paradis, etc. [2]. Les cas où *r* du français est conservé paraissent être assez rares ; cependant M. Dauzat a eu l'heureuse idée de ne pas les négliger, sous prétexte que ce ne serait pas du « vrai patois » ; citons p. ex. *bụrė*, beurre, *érė*, air, *glọryå*, orgueil, *kåràfå*, carafe, *mắrẹnė*, marraine, *måryạdzė*, mariage, *mẹrė*, maire, *uzuryé*, usurier, etc.

IV. — Fausse régression.

de *z* en *r*.

Cette fausse régression due à la coexistence de *r* et de *z* et à un effort maladroitement réalisé pour rétablir *r* et se rapprocher ainsi du français, sans être très fréquente, s'est manifestée en plusieurs points de la France centrale et de la Normandie et y a donné lieu à des faits curieux.

L'*AL.* lui-même en contient fort peu, seulement les deux formes *ụ̆ryẽ̆*, *ŭ̆ryẽ̆*, osier c. 955, au point 209 (Nibelle, Loiret) et le traitement des articles *les*, *des* et du pronom *les* devant voyelle aux deux points 4 et 5 (Luzy et Château-Chinon, Nièvre) : *lắr ãj* 5, les anges c. 42, *lắr ẽbr* 5, les arbres c. 52, *dắr ỏ* 5, — *ŭ* 4, des os c. 953, *mẽ̆yẽ̆r ẽ̆drẽ̆ pã̆* 5, *mwẽ̆ n lẽ̆r ẹ̃d pã̆* 4, moi je ne les aide pas c. 12 ; cf. encore *Notice*, p. 19, d'autres exemples de Château-Chinon.

C'est précisément dans la région de Château-Chinon que M. Meunier a relevé le même traitement [3]. Il a notamment recueilli *dằr*

1. Dauzat, *Géographie phonétique d'une région de la Basse-Auvergne*, Paris, Champion, 1906, p. 36. — *Phonétique historique du patois de Vinzelles*, Paris, 1897, p. 44. — *Glossaire étymologique du p. d. V.*, Société des L. Rom., Montpellier, 1915.

2. Les exemples proviennent tous du *Glossaire*.

3. Cf. l'ouvrage cité p. 118, §§ 423 et 428 et *Étude morphologique sur les pronoms personnels dans les parlers actuels du Nivernais*, Paris, Champion, 1912, §§ 150, 175 et 176.

um, des hommes, *dăr wă*, des oies, à Château-Chinon (176) [1], *lăr ŏt*, les autres, à Chougny (184) et Saint-Honoré-les-Bains (161), *lĕr ōm*, *lĕr wĕ*, *lĕr wĕl*, les « ouailles » à Gien-sur-Cure (186), toutes localités peu éloignées de Château-Chinon. D'autre part, par suite de l'agglutination d'un *z* provenant sans doute de la préposition « chez », le pronom « eux » est devenu *rœ̆* dans toute cette partie du Haut-Morvan, à Château-Chinon, Gué-Girauld (175), Onlay (165), Préporché (163), Saint-Hilaire-en-Morvan (179); et d'une façon analogue, le participe passé du verbe « avoir », en combinaison avec le verbe « être » au sens d'aller, se dit *rœ̆*, p. ex. *ĭ sœ̆ rœ̆*, dans toutes ces localités et à Saint-Honoré. M. Meunier signale aussi à Château-Chinon, Préporché, Franvache (162), les Grains (commune de Ch.-Ch.) *sŏr*, chose, et à Gien-sur-Cure *sŏr*, et dans les localités sensiblement plus éloignées à l'Ouest, vers le Cher, à La Machine (76), Marzy (50), Saint-Éloy (52), Sauvigny-les-Bois (55), Limon (80) le mot *uraj*, usage.

Chambure, dans son *Glossaire du Morvan*, a également relevé *çore*, chose, et aux explications données à propos de la lettre (exactement du son) *r* l'article faisant liaison au moyen de *r*, p. ex. *des-r amis*. En outre, dans une version de l'Enfant Prodigue de 1808, publiée à la fin de l'ouvrage et provenant de Château-Chinon, on trouve *deu-r anfans*. Chambure rapproche de ces faits des formes du Berry, *chemire*, *furi*, *mureler*, *urage*, etc., que Jaubert a signalées lui-même p. 555 de son *Glossaire* [2]. Dans la région orléanaise j'ai relevé moi-même quelques cas de fausse régression : *urīy* (dit avec *uziy*), oseille, au point 4, et *biré*, baiser, embrasser, aux points 34, 37 (à côté de *bizé* 32, 35, cf. les cartes de l'*AL*. baiser c. 105 et embrasser c. 454, où *bizé* est attesté pour de nombreux points de l'Ouest). Au point 47, le témoin, un des meilleurs que j'aie trouvés dans cette région, qui n'a que très peu de *z* < *r* (exactement six, cf. p. 111 et ces *z* sont presque tous intermédiaires : *kakĕzyó*, *frĕ̆ř*, *mœ̆ř*, *amœ̆ř*, *dĭř*, *lĭř*) a prononcé fréquemment $\overset{r}{z} = z$ du français, p. ex. dans *buř*, buse, *dvĭř*, devise, au sens d'idée dans « une drôle de devise », *églĭř*, église, *bén éř*, bien aise, *srĭř*, cerise (qu'un témoin de 46 a également dit) et dans le groupe *méř yœ*, mes yeux ; ce témoin a même dit *móvèr*,

1. Les numéros placés près du nom des localités sont ceux des cartes de M. Meunier.

2. Cf. A. Thomas, *Mélanges d'étymologie française*, 2e éd., Paris, Champion, 1927, p. 90, art. *erturon*, et p. 173, art. *roinse*.

mauvaise, avec un *r* pur. Ce traitement de 47 est à rapprocher des formes *rĕrĕ̃*, raisin, *beřwè*, besoin, de Couffy, v. p. 116; et l'on peut interpréter de la même façon *evoureyer*, parler à quelqu'un par vous, que j'ai relevé dans le glossaire de Grosley, v. p. 119.

Dans l'Yonne, on peut citer, d'après Jossier : *birer*, embrasser, à Germigny, *cherriée*, cage en bois dans laquelle on fait sécher les fromages, s. v. chaisière, à Chastenay (S.-O. d'Auxerre), *dorraine*, douzaine, à Domecy-sur-le-Vault (Ouest d'Auxerre), *feurée*, fusée id., *cirias*, ciseaux s.v. *cijas*, probablement id., *se sierrer* < se siezer, s'asseoir, à Bussy-en-Othe (Nord-Est de Joigny), *alirier*, alisier, *furil*, fusil.

Les ouvrages traitant des parlers normands ne contiennent rien, mais M. Mertz m'a indiqué que dans les parlers de la région de la Hague les articles *les*, *des* se prononcent *ler*, *der* devant voyelle [1].

V. — Amuïssement d'*r* et d'*s* intervocaliques.

M. Millet, dans son travail déjà cité plusieurs fois, a particulièrement insisté sur l'amuïssement d'*r*, notamment ch. III de la 2e partie, pp. 137 sq., où il distingue deux zones, la zone du *z* et la zone du zéro. Mais le champ d'observation est trop restreint et l'exposé réunit des faits qui ne sont pas du même ordre. En effet, M. M. ne considère que quelques parlers du Haut-Berry et des régions limitrophes, et néglige, on ne voit pas pour quelles raisons, les parlers de l'Orléanais, du Gâtinais et de l'Yonne; il rapproche d'*r* intervocalique ou devenu final l'*r* final des mots tels qu'*aimer*, *finir*, *noir*, etc., dont l'amuïssement, d'une tout autre extension, s'est produit à une date antérieure et suivant un tout autre mode. Enfin M. Millet part de l'idée que tout *r* a passé par le stade *z* avant de s'amuïr; il ne le dit pas explicitement, mais tout son exposé l'implique [2]. Or

1. Par contre, la seule situation géographique d'*ĕurĕ*, *ĕ*-, chêne vert, relevés par Edmont aux points 872 (Bouches-du-Rhône) et 874 (Vaucluse), *Supplément de l'AL.*, t. I, p. 44, montre que ces formes sont issues d'*ĕŭzĕ* dans de tout autres conditions. En fait, il suffit de regarder la carte 252 chêne pour voir que ces représentants d'*elex, v. M.L., *REW.*, 4259, se sont croisés avec ceux de robur, comme le montre, de plus, *ĕŭvĕ* très répandu dans la même région. Si l'on veut une autre preuve, on remarquera que salix y est devenu *sauze*, sans aucune trace de *r*; cf. saule c. 1196.

2. Nous avons vu p. 119 M. Meunier exprimer la même idée et, à l'endroit où il

cette idée a quelque chose de trop limité : il vaudrait mieux parler d'assibilation de l'*r*. Même ainsi, l'hypothèse prête à discussion, et il faut la démontrer. En effet, en cas d'amuïssement d'*r*, l'antériorité d'un stade où *r* aurait été assibilé n'est qu'une possibilité parmi d'autres ; au point de vue phonétique, il est également admissible qu'*r* se soit amuï directement, par relâchement de l'articulation, sans passer par *ʒ* ou tout autre degré d'assibilation. L'*AL*. en donne de nombreuses preuves. Si nous considérons l'*r* devenu final après l'amuïssement d'*e*, on y trouve très fréquemment des formes avec un petit *r* final, nullement assibilé et qui constitue un dernier stade avant son amuïssement, cf. p. ex. *fĕr*, faire, 1 (Nièvre), *fwĕr*, foire (marché), 217 (Seine-et-Oise), *œr*, heure, 393, 394 (Manche), *sĕyĕr*, salière, 321 (Eure) [1]. D'autre part *r* est souvent représenté par un petit *ə*, qui en est comme le dernier retentissement vocalique, p. ex. *cīə*, cire, 373 (Manche), *œə*, heure, 370 (Seine-Inférieure) ; notez spécialement *rĭvīər*, rivière, 395 (Manche), où *r* est encore sensible [2].

Même en position intervocalique, on a des cas, rares, il est vrai, où *r* réduit représente un dernier stade avant l'amuïssement : au point 370 Edmont a recueilli *ĭrōdèl*, suivi immédiatement *d'ĭōdèl*, hirondelle et à 975 (Aoste), que nous aurons à examiner plus loin, *ĕkrīrə*, écrire [3].

Ces réserves étaient nécessaires avant que nous passions à l'exposé des faits qui, du reste, n'a pas besoin d'être aussi minutieux que celui des parties précédentes. Ce qui importe, en effet, ici, c'est de connaître les points où l'amuïssement s'est produit et d'examiner s'il présuppose un stade caractérisé par l'assibilation.

1) D'après les données de l'*AL*., c'est en position devenue finale que l'amuïssement est le plus répandu dans le Centre de la France

l'exprime, après plusieurs §§ consacrés à la chute d'*r* final, sa formule prend un sens général.

1. Faire c. 529, guère c. 693, mère c. 841 et 842, père c. 1003 ont *r* amuï sur un domaine considérable, mais ce traitement s'y explique aisément, dans faire, guère à cause de leur position faible dans la phrase, dans mère et père à cause de l'influence du langage enfantin.

2. J'ai observé un état phonétique semblable aux Sables d'Olonne (Vendée) où *r* final est en train de s'amuïr et où j'ai entendu *bwâr*, boire, *jūər*, jour, etc.

3. Ces *r* réduits peuvent résulter d'un effort imparfait pour rétablir l'*r* français; mais ils sont instables, et s'ils ne s'amuïssent pas, c'est que le français aura fini par s'imposer.

et la région normande [1]. Nous citerons à titre d'exemples [2] :

gouttière c. 660 : 361, 370, 371 (Seine-Inférieure) ; 103 (Cher); 102, 104 (Nièvre) ; 107, 109 (Yonne);

rivière c. 1159 : 361, 370, 371 ; 103 ; 3, 104, 105 (Nièvre) ; 303 (Indre);

foire c. 587 : 395 (Manche); 361, 371 ; 103 ; 4 (Nièvre), 104, 105 ;

mâchoire c. 790 : 361, 371; 316 (Loir-et-Cher) ; 103 ; 4, 102, 104 ;

poire c. 1047 : 393, 394 (Manche), 395 ; 361, 370, 371, 259 (Seine-Inférieure) ; 103 ; 102, 104;

mûre (de ronce) c. 893 : 393 ; 361 ; 102, 105 ;

sciure c. 1207 ; 395, 387 (Manche); 349 (Mayenne);

traire c. 1323 : 461 (Ille-et-Vilaine); 370, 371.

L'amuïssement en position intervocalique, quoique moins répandu, se trouve dans les mêmes régions, p. ex. :

arête c. 55 : *ăĕt* 104 ; *ĕŏd* 105;

courir c. 393 : *kwĕĭ* 393;

fleurir c. 583 : *flăĕĭ* 393, 104, *flăĕĭ* 105;

labourer c. 742 : *lăbŭĕ* 259 (v.), 361, 370, 371; *lăbŭĕ* 104, *lă* — 105;

oseille c. 954 (pour le type « surelle », dérivé de l'adj. *sur* < franc *sur*, cf. M.L., *REW.*, 8471) : *sŭĕl* 393, *sŭĕl* 361, 370, 371 ;

taureau c. 1284 : *tăĕ*, *tăyă* 393, *twăyŏ* (v.) 3, *tŏyŏ* 4, etc.[3].

Dans la région orléanaise que nous avons étudiée, l'amuïssement est également attesté par d'assez nombreux exemples, mais seulement en position devenue finale.

Les deux mots qui offrent le plus de cas sont *mère* et *père* : *mĕ* 10, 11, 25, 30, 32, 37, 46, 47, et *mă* 23, *pĕ* 10, 11, 20, 25, 30, 32, 37, 47. Mais, comme nous l'avons dit p. préc., n. 3, ce sont deux mots dont le traitement est particulier. On en peut dire autant de *gé*, guère 37, de *fé*, faire 18, 20, 41, 47 (notez aussi *fér* de 4), de *bwé*, boire, 7, de l'adverbe *ăryé*, arrière, au sens d'au contraire, 7,

1. Nous réservons momentanément des faits qui appartiennent au Sud et au Sud-Est de la France.

2. Nous n'indiquons que les numéros des localités, sans citer les formes elles-mêmes.

3. Les exemples ont été choisis de façon que tous les points qui connaissent l'amuïssement intervocalique soient cités.

14, 43, *å* — 33 *bis*, *ã* — 36 et de *déryé*, derrière, 4, 11, 15, 16, 31, 36, 47 (cf. p. 127 ce qui s'est passé dans les parlers du Sud-Est).

Il ne reste d'exemples en condition normale qu'un certain nombre de noms en *-ière* ou en *-oire* au point 7 : *somtɛ̃ẽ*, cimetière, *krémayẽ*, crémaillère, *dlaltɛ̃ẽ*, de la litière, *sayẽ*, salière, *mayẽ*, manière, *órmwẽ*, armoire, *paswẽ*, passoire, *tirwẽ*, « tiroire », seau à lait.

Le dictionnaire de Jossier contient quelques exemples :

Formes localisées :

Puisaye (S.-O. du départ.) : *cousin fréeux*, cousin germain;

Bléneau (id.) : *chamberiée*, chambrière, petite pièce de bois servant à soutenir une voiture horizontalement ;

Maligny : *cuhé*, curé;

Ménades (Sud d'Avallon) : *ceviée*, civière, *méièze*, mariage, *téhia*, taureau ;

Saint-Martin-sur-Ouanne : *gihonnée* s.v. *gironnée*. Notez la phrase : « à Saint-Martin on dit *gihonnée* et *gisonnée* » ;

Diges (Ouest d'Auxerre) : *tiotte*, seau pour traire ;

Trucy : *couï*, courir [1].

Formes non localisées :

chamiée, *chemiée*, *caimiée*, chénevière ; *chassouée*, fouet, mèche de fouet ; *défersuer*, chercher querelle à quelqu'un..., lui arracher la *fersue* (fressure) ; *frée*, frère ; *loup-garou* ; *l'quée*, litière, etc.

M. Millet, comme nous venons de le dire, a observé en amont de la vallée de la Grande Sauldre quelques villages qui amuïssent la consonne intérieure ou finale [2].

Dans la Nièvre, M. Meunier a relevé le même traitement dans plusieurs localités du Haut-Morvan et notamment à Chaulgnes [3]. Pour Chaulgnes il cite *mɑ̃ẽ*, mûrier, *lĩõ*, loir, *ẽĩ*, airée, *ɛẽyõ*, chariot, *tĩwẽ*, « tiroir », seau à traire, *pẽ*, paire, *klẽ*, claire, *mɑ̃ẽ*, mûre (adj. f.), *argẽ*, arrière, *fwẽ*, foire (marché), *ɛẽ* chère, *ãrmwẽ*, armoire [4]. Pour d'autres localités il cite *lẽ ẽy*, les oreilles, à Marigny-sur-Yonne (127) [5] et *lẽ uẽl*, id., à Oudan (34; point 104 de l'*AL.*),

1. M. Meunier a relevé aussi *ẽẽt*, arête, à Sœuvre, commune de Fontenay, près Vézelay (Sud-Ouest d'Avallon); v. *infra*.

2. Si quelques formes citées dans le glossaire de Jaubert, *pée*, *riviée* proviennent de la vallée de la G. Sauldre, v. p. 115, elles s'ajoutent aux faits observés par M. Millet.

3. Cf. l'ouvrage cité p. 118, §§ 510, R. et 514.

4. Les cas où *r* était anciennement final ne nous intéressent pas ici.

5. Ce numéro et les suivants proviennent des cartes-annexes de M. Meunier.

ĕŏd, arête, à M. s. Y. et à Anthien (217). Dans une note étymologique [1] traitant des représentants d'*arista*, il donne la forme de ce mot sans consonne intérieure pour un certain nombre de localités, toutes situées dans le Morvan : *éôde* (avec une graphie francisée) à Tannay (119), Chitry (129), Mhère (174) (plus les deux localités citées plus haut), *aête* à Lurcy-le-Bourg (97), Mouchy (123), *éête* à Asnois (115), *êt* à Vignol (121), Challement (221), Germenay (125).

Chambure, dans son *Glossaire du Morvan*, a signalé également ce traitement à propos de la lettre *r*, et M. L., *Gr. d. R. Spr.*, § 455, en a reproduit quelques exemples, en les rapprochant de faits italiens avec lesquels ils n'ont que des rapports apparents, au lieu de les classer au suivant, qui traite de l'assibilation de l'*r*.

En Normandie, il résulte des explications confuses des observateurs qu'au Val-de-Saire, v. p. 126, *r* est actuellement amuï ; dans la région de Bolbec (Seine-Inférieure) Joret (cf. plus haut id.) signale *fèhe*, foire, à Tôtes, (au sud de Dieppe) *nou-èe*, noire, *ti-er*, tirer, et à Luneray *pèhe* poire [2].

Comment faut-il interpréter les faits précédents ? Faut-il admettre que, dans toutes ces localités, l'amuïssement est consécutif d'un stade *z* ou d'un *r* plus ou moins assibilé ? Ce qui plaide en faveur de cette hypothèse, au moins pour la plus grande partie d'entre elles, c'est qu'elles se trouvent dans les aires où *r* s'est assibilé. Une observation comme celle qui se trouve dans Jossier à propos de *gihonnée* à Saint-Martin-sur-Ouanne, la présence de *kué*, curé, à Maligny, semblent assez probantes. On peut aussi se rallier à l'opinion de M. Millet pour les villages de la Grande Sauldre, en contact étroit avec ceux qui emploient *z*. De même on peut admettre que Bué (103 de l'*AL.*) qui touche à ces points a passé par les mêmes stades. Dans le domaine de notre enquête, le point 7 est dans des conditions analogues. Mais nous avons vu que pour d'autres cas, d'extension plus grande, il faut faire entrer en ligne de compte le rôle particulier des mots dans la phrase avec leur sens et leur emploi. La coexistence de *z* et de *r* n'est pas non plus une preuve que les

1. *Bulletin philologique et historique*, Impr. Nationale, Paris, 1915. — Dans cette note, M. M. donne *uĕy* au lieu de *uĕl* pour Oudan, et il ajoute *éie*, airée, pour Oudan et M. s. Y.

2. La question de savoir si partout il y a bien une aspiration, fait que M. Nyrop a retenu *loc. cit.*, Rem. 1, n'a pas d'importance ici.

formes amuïes aient passé par le stade de *z* ; car, comme le français a toujours exercé une action plus ou moins forte, ainsi que les parlers voisins, non parvenus au même stade de développement, un *r* a pu être rétabli, pour succomber de nouveau, précisément parce que le parler de ces localités s'en accommodait mal. Les formes citées p. 143 sont notables à cet égard, et au point 370 (S.-Inf.) coexistent des formes qui appellent la même explication : mûre (de ronce) c. 892 s'y dit *mŭz* avec un *z* réduit, mais salière c. 1182 s'y dit *sălĕr* et pour traire c. 1323 le témoin a répondu successivement *trĕr*, *trĕ* [1].

Il y a pourtant un traitement qui paraît appuyer la thèse suivant laquelle un stade *z* (ajoutons : ou un *r* assibilé) a précédé l'amuïssement total de la consonne, c'est le développement parallèle de *z* issu d'*s* intervocalique. Dans l'*AL.* [2] il est attesté dans le Cher et la Nièvre [3] :

église c. 153 : *ĕglīy* 104, *ĕgyĭ* 4 ;
maison c. 801 : *mẹ̄ō* 103, 104, *mạ̄yõ* 5, *mạ̄* — 4 ;
oseille c. 954 : *uīy* 104 ;
poison c. 1051 : *pwẹ̄ō* 103, *pwĕbõ* [4] 104 ;
raisin c. 1129 : *răẽn* 104, *rĕẽn* 4 ;
raison c. 1130 : *rẹ̄ō* 104, *rạ̄yõ* 4, 5 ;
saison c. 1182 : *sẹ̄õ* 103, 104, *sạ̄yõ* [5] 5.

Jossier donne de même pour l'Yonne un certain nombre d'exemples :

Forme localisée :

Tronchy (Nord-Ouest de Tonnerre) : *ruhé*, rusé.

1. Dans ce parler, il y a au reste une faiblesse générale de l'articulation des consonnes, cf. *păĕ*, peler c. 991 et *rŭy*, rouille, c. 1173.

2. Nous ne retenons pas ici des faits du Midi, tels que le traitement de raisin c. 1129 aux points 824 (Ardèche) et 810 (Lozère), parce qu'ils sont trop éloignés de notre domaine ; cf. encore pour les Bouches-du-Rhône A. Thomas, *Mél. d'ét. fr.*, 2e éd., Paris, Champion, 1927, p. 101.

3. M. Millet reproche, p. 145, à Edmont de n'avoir relevé que *fré*, fraise, au point 103 ; mais il a oublié de regarder les cartes citées ci-dessus. Nous ne faisons pas non plus état des faits de la Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or.

4. On remarquera l'aspiration qu'on rapprochera des faits de la Seine-Inférieure, p. 146, n. 2.

5. On remarquera la réduction de *z* à *y*, comparable au traitement du Val-de-Saire, v. p. 126; et on rapprochera *mõy*, mûre (de ronce), et *tõĭy*, taure, du point 105.

Formes non localisées :

aguer, aiguiser, *aihé*, aisé, *chemiotte*, chemisette, *deuï*, douzil, *fuhi*, fusil, etc.

Dans le *Glossaire du Vendômois* de Martellière, je n'ai relevé qu'un exemple : *assises* (a-si-ye), s.f., œuf de la mouche à viande.

M. Millet a observé le même traitement dans les villages situés en amont de la vallée, là où *r* s'est également amuï, cf. les tableaux des pages 149-151 ; mais il n'a pas su consulter l'ouvrage de M. Meunier, car il lui a échappé que celui-ci a également noté ce traitement § 554 avec les exemples suivants pour Chaulgnes : *ŭăj*, usage, *grœ̃ï*, grésil, *lœ̃ār*, lézard, *grōël*, groseille.

Le *Glossaire du Morvan* de Chambure contient également un certain nombre de cas : *cerie*, cerise, *cenie*, cendre, *chemie*, chemise, *çouéhi*, choisir, *eglie*, église, etc. [1].

Dans le domaine de notre enquête, nous n'avons pas relevé d'amuïssement d'un ancien *z* ; mais, en plusieurs points, l'articulation en est très affaiblie. Au point 18 notamment l'articulation réduite de ce son coïncide avec celle que nous avons notée pour *z* issu d'*r* p. 103 sq., cf. *duzèn*, douzaine, *mézõ*, maison, *fulwázyó*, épervier, *dézu*, des os. De même le témoin du point 20 a dit *mézõ*, *rézõ* ; ailleurs j'ai noté *duz*, douze, 4, *égliz*, église, 37, 46, *nwézèt*, noi sette, *j yœz i diré*, je le leur dirai, 47, etc. [2]

Pour la Seine-Inférieure, Joret signale aussi pour Luneray qu'*s* intervocalique devient *h* : *méhon*, *réhon* [3].

Ce traitement de *z* intervocalique corrobore jusqu'à un certain point la thèse exposée p. 146 et invite à admettre un stade *z* < *r* pour la région du Morvan, où se trouvent les points 4, 5, 104 de l'*AL.* et le village de Chaulgnes qui en est tout proche, et où nous n'avons plus de preuves directes de l'existence de *z*. Ajoutons que ce n'est qu'un argument de plus en faveur de la thèse, mais non une preuve indiscutable.

Il nous reste à examiner un certain nombre de parlers du Sud

1. M. Jud en a relevé beaucoup d'autres dans son article *Zur Geschichte und Herkunft von fr. dru*, *Arch. Roman.*, VI, p. 319.

2. Cette mollesse de l'articulation consonantique se manifeste ailleurs : au point 4 on a signalé *mãjé*, manger et, même à l'initiale, *jõn*, jaune. En somme, c'est une tendance générale à rapprocher de ce qui a été dit p. 147, n. 1.

3. Pour l'aspirée, v. p. 146, n. 2.

et du Sud-Est où le même phénomène d'amuïssement s'est produit.

En Savoie, Gilliéron [1] l'a relevé dans le patois de Bonneval, « la plus haute commune de la Maurienne..., au pied du mur formidable qui sépare la Maurienne de l'Italie », et il en donne 17 exemples, entre autres *mặé*, mère, *aàụā*, araignée, *pòŭ*, peureux, etc. Or il est remarquable que le point 963 de l'*AL.* est précisément dans cette vallée, toutefois à une assez grande distance de Bonneval, à une trentaine de kilomètres environ. Pour interpréter ces faits, il faudrait connaître les parlers de la vallée [2]. Or l'excellent dictionnaire de Constantin et Désormaux ne contient que quelques maigres indications : à la page XXXIII il donne pour Bessans (canton de Lanslebourg) *pâhe*, père et *ô sahà*, *ôl ahà*, il sera, il aura, et *mâhe* pour Granier (canton d'Aime) entre Moutiers et Albertville, c.-à-d. à plus de trente kilomètres au Nord, à vol d'oiseau. Dans le corps du dictionnaire, en dehors de *pâhe*, je n'ai rien relevé.

On peut encore moins faire état des formes que l'*AL.* donne pour le point 975, c.-à-d. Aoste, en Italie : p. ex. *kặ̆ẹ̆ima* (f.), carême c. 200, *sị́é*, cire c. 293, *dụ̄yà*, dure c. 429, *dzwị́yé*, il jure c. 738, *lẹ̆yà*, lierre c. 768, *plặ̆ŭwẹ̆*, pleurer c. 1033, *vĭpẹ̆ó* vipère, c. 1402, etc. [3].

Nous avons enfin à signaler une aire provençale qui comprend plusieurs points de l'Hérault et du Gard, d'après l'*AL.*, le point 768 étant celui où l'amuïssement est attesté par le plus grand nombre d'exemples; citons : *ăbặ̆ẹ̆* 768, avare c. 79, *sị̆ắ*, id., cire c. 293, *fặ̆ĭnắ*, id., farine c. 539, *lặ̆ŭyẹ̆* 768, 759, 777, — *ẹ̆* 779 (les 4 points dans l'Hérault), laurier c. 1841, *ămụ̆ắ* 768, mûre (de ronce) c. 892, *ămụ̆yẹ̆* 758 (id.), 768, *-ẹ̆* 779, 851, 862, 863 (les trois derniers points dans le Gard), etc. La situation géographique, à elle seule, indique que nous sommes en présence d'un développement particulier, et la comparaison avec d'autres cartes en donne l'explication. En effet, dans cette même aire, nous trouvons fréquemment *r* remplacé par *d*, souvent articulé faiblement, et c'est un *d*, substitut de

1. *Revue des patois gallo-romans*, I, 177.

2. Gilliéron signale que ce parler de Bonneval, comparé à ceux des alentours, à celui de Lanslebourg, par exemple (c'est un chef-lieu de canton situé entre Bonneval et Saint-Michel de Maurienne), offre un contraste très frappant.

3. Au point 807 la forme isolée *skrặẹ̆* est due à une dissimilation, cf. p. 138, n. 3.

l'*r*, qui s'est ensuite amuï dans les formes citées plus haut : *kăŭdyĕyăă* (avec *d* réduit) 768, 778, chaudière c. 255, *kĕdăt* 778, curé c. 374, *ămŭdó* 778, mûre (de ronce) c. 892, *ŋĕdăă* 768, *ŋĕdó* 778, — *à* 779, *ŋĕydà* 758 = « noire », puce c. 1110.

En somme, il n'est pas possible de conclure, sans autre raison, de l'amuïssement d'*r* à un développement intermédiaire d'*r* assibilé. Ce développement ne peut être admis que si l'hypothèse est appuyée par la situation géographique, des faits parallèles comme la fausse régression de *z* en *r*, ou l'amuïssement de *z* étymologique en position intervocalique. Cela même ne suffit pas [1], car l'amuïssement d'*r* peut s'être produit après un essai de rétablissement de cette consonne, par suite de la difficulté qu'ont les parlers en question à l'articuler. L'existence antérieure du stade *z* est certainement un argument très fort en faveur de la thèse qui admet que l'amuïssement a succédé à ce stade, il n'est pourtant pas décisif. Dans une région comme la Seine-Inférieure, on a vu plus haut p. 143 qu'*r* ne réussit pas à se réinstaller dans « hirondelle ». Et comment pourrait-on affirmer, pour une région comme le Val-de-Saire, v. p. 126, que *r* assibilé y a existé ? On a vu aussi, p. 125, que dans la région de la Hague *r* a été rétabli, après avoir été assibilé. Les formes à consonne amuïe de cette région ne peuvent-elles pas s'être produites à la suite de ce rétablissement ? Pour la Savoie, les renseignements que nous possédons sont trop fragmentaires pour qu'on puisse se fonder sur eux. Mais, même dans le Centre, où le stade de l'assibilation est solidement établi, il est loin d'être démontré ou démontrable que les formes amuïes ont toutes succédé à des formes à consonne assibilée. Précisément parce que le français exerce, et depuis longtemps, une forte pression sur ces parlers, ceux-ci ont dû depuis longtemps tenter de reprendre *r* et ont pu d'abord échouer, voyez notamment les formes à *r* réduit de cette région centrale p. 143 sq. Dans un développement en continuelle réaction, on saisit une tendance, mais les diverses possibilités en présence empêchent de rien affirmer sur le détail.

1. A plus forte raison est-il impossible de rien conclure d'un fait isolé comme l'amuïssement de « sciure » au point 349 (Mayenne), qui n'est pas dans une aire où *r* est assibilé. On en peut dire autant du traitement de « traire » au point 461 (Ille-et-Vilaine).

CONCLUSION

Du long exposé qui précède quelle conclusion peut-on tirer? Quel est le sens de la distribution géographique des données de l'*AL.* et des autres documents?

Avant toute considération de renseignements historiques, cette distribution nous invite-t-elle à penser que nous sommes en présence d'aires, aujourd'hui séparées, mais qui dans le passé étaient en contact? Nous ne croyons pas qu'on puisse hésiter à répondre non. Il n'y a aucune raison pour faire cette hypothèse. Bien au contraire, il apparaît que nous avons presque partout affaire à une série de petites aires dont on ne peut même pas prouver qu'elles se soient rejointes. Nous avons ainsi la grande aire du Centre, les deux aires de la Normandie, d'une part celle des îles anglo-normandes et du Nord de la Manche, d'autre part celle de la Seine-Inférieure, dans le Sud-Est l'aire, qui paraît bien cohérente, du Rhône et de l'Ain, formée par les points 911, 913, 914, 915, 917 de l'*AL.* (auxquels il faut joindre Létra et Coligny), et toute une série de localités, plus ou moins distantes, en Savoie, dans l'Isère, dans le Valais et dans le Puy-de-Dôme, dont les relations, s'il y en a eu, restent à établir.

Il y a plus: non seulement, comme on l'a vu, l'état phonétique n'est pas exactement le même dans ces différents parlers, mais l'extension des traitements y varie d'une façon remarquable. Tandis que, dans le Centre et dans la Seine-Inférieure, nous avons manifestement affaire à un traitement qui a perdu et qui perd progressivement du terrain et qu'à La Hague l'assibilation a complètement disparu, dans les parlers des îles anglo-normandes et surtout dans ceux du Sud-Est et de l'Auvergne, le traitement est très abondamment représenté et plus dans ceux-ci que dans ceux-là. Une telle extension, à elle seule, donne à penser que ce sont des développements spontanés de dates différentes, dont les plus résistants sont les derniers venus. On comprend en effet que les plus récents n'aient pas encore subi l'attaque du français ou des parlers voisins aussi fortement que les plus anciens.

Or cette hypothèse est confirmée par ce que nous apprend l'histoire. Il est tout à fait remarquable qu'il n'ait été, jusqu'à présent, signalé aucun fait ancien de l'assibilation d'*r* dans la région rhoda-

nienne. Pourtant un excellent philologue, Philippon, en a étudié les parlers et les noms de lieu de toutes les époques [1], et, s'il existait des textes anciens l'attestant, ils ne lui auraient pas échappé. Il est possible, du reste, qu'un stade *ṛ* ait précédé le stade *ʒ*; et l'on s'expliquerait le silence des textes. Mais *ʒ*, dont nous avons constaté l'extension, est à coup sûr très récent. Et ce que nous disons de l'aire rhodanienne s'applique aux aires voisines. Il est vrai que M. Thomas, dans un article de la *Romania*, VI, 261, a relevé en Auvergne, dans des textes du xve siècle, des cas de *r* > *ʒ* et de *ʒ* > *r*. Mais il serait bien hardi de prétendre que le traitement que nous avons relevé dans quelques villages du Puy-de-Dôme est la continuation de ces faits médiévaux, attestés par quelques noms de lieu.

En ce qui concerne les îles anglo-normandes, on a vu p. 123, n. 1 qu'Emanuelli admet que le développement de *ʒ* à Jersey est postérieur à 1585. On peut objecter que P. Meyer, *Rom.*, X, 192, a signalé la forme *Guernesi* (= Guernesey) dès le xiie siècle dans le *Rou* de Wace au v. 424, alors qu'on trouve au xie siècle *Grenere* et encore au xiie siècle *Guernerei*. Mais ici encore le développement de *s* s'explique aisément par une dissimilation [2].

Dans la France Centrale, le développement du *ʒ* est attesté à Paris, surtout pour le xvie siècle et le xviie. M. Millet l'a relevé pour le Centre, au xve siècle, cf. son ouvrage souvent cité p. 10, dans le *Mystère du siège d'Orléans*, écrit vers 1455 (déjà utilisé par M. Thomas, *Giorn. di fil. rom.*, v. p. 92) et dans des textes d'archives de la région, notamment le *Mémorial* de Clémont (point 45 de notre enquête). D'autre part, G. Paris [3], à propos de l'article de M. Thomas renvoie, pour le développement de *r* en *ʒ* en français, à son

1. Cf. notamment *Documents linguistiques du département de l'Ain* (t. I des *Documents ling. du Midi de la France* publiés par P. Meyer), 1902; — *Dictionnaire topographique du dép. de l'Ain*, Impr. Nation., Paris, 1911. — D'un examen rapide il résulte que ce dictionnaire ne paraît contenir aucun fait qui intéresse notre traitement.

2. Nous avons déjà écarté ainsi plusieurs formes dont la localisation cadrait mal avec d'autres faits, cf. p. 138 et n. 3, p. 149, n. 3; on ne croira pas que cela soit le fait du hasard ou d'une habileté. — L'étymologie même de Guernesey n'est pas assurée. Longnon (*Les Noms de lieu de la France*, Paris, Champion, 1920, p. 184), y voit le saxon *ig*, île, mais sans dire comme il interprète le 1er élément. On peut y voir une forme correspondant au français Garnier < franc *Warnhari*.

3. *Rom.*, IX, 622.

compte rendu, paru dans le même tome de la *Rom.*, p. 446, du roman d'*Aiquin* où il signale que le scribe breton, qui a copié ce texte, avait, entre autres particularités, celle d'écrire *-iz* pour *-ir*, p. ex. dans *mouriz* pour *mourir*. Il en résulte que pour G. P. cette graphie prouve que le parler de ce scribe avait le développement de *r* en *z*. Mais cette graphie ne doit pas s'interpréter ainsi. En feuilletant le roman d'*Aiquin*, je n'ai pas pu retrouver la forme *mouriz*, mais l'éditeur dit dans sa préface[1] que « les infinitifs en *-ir* sont assourdis (*sic*) en *is* ou *iz* ». Nous sommes simplement en présence de l'amuïssement d'*r* en position finale, que le scribe a transcrit *s* ou *z*, parce que les *s* ou *z* finaux étaient également amuïs. Par contre, parmi les noms de lieu que P. Meyer a cités dans les articles énumérés plus haut p. 92, s'il en est aussi plusieurs à écarter[2], il y en a un qui provient du *Dictionnaire topographique de l'Eure-et-Loir* et qui atteste *s* pour le début du XIIIe siècle : il s'agit de Gérainville (canton de Bonneval) qui se dit encore ainsi aujourd'hui et pour lequel on trouve *Jerani villa* en 1156, mais *Gesainvilla* en 1201. P. Meyer aurait pu également citer un autre Gérainville (canton sud de Chartres) pour lequel on a la forme *Gesainville* en 1238.

Le *Dictionnaire topographique de l'Yonne* ne contient pas autant de cas des deux traitements *r* > *z* et *z* > *r* qu'on aurait pu s'y attendre. Je n'ai en effet relevé comme dignes d'intérêt, en raison de la date où elles sont attestées, que les formes de Sery (canton de Vermenton) *Seziacum* et *Seriacum* 1395, *Ceriacum* 1406, *Sezy* 1319.

Dans le *Dictionnaire de la Marne* de Longnon, je n'ai relevé que *Le Vézier* (canton de Montmirail) *Vereyum* en 1457 et *Vézier* en 1751, c'est-à-dire à une date très tardive (de plus l'origine du mot est obscure) et *Coizard* (canton de Montmort) *Coherardus* 1131, *Coherart* 1202, *Coirart* 1361, *Coyzard* 1405. Mais cette forme n'est pas probante, car il y a eu peut-être une dissimilation.

Dans le *Dictionnaire de l'Aube* j'ai relevé un développement inverse

1. *Roman d'Aiquin*, publié par Joüon des Longrais, Nantes, 1880. — Préface, p. XXIX.

2. M. Thomas a déjà montré que *Vareilles* vient de **Valliculas*. — P. M. cite aussi pour le Haut-Rhin et la Moselle *Baroches* comme issu de *Basoches* ; c'est une corruption de *Paroches*, forme locale du fr. paroisse, cf. Longnon, *op. cit.*, p. 342 (j'avais soupçonné l'erreur avant d'en avoir trouvé la preuve dans Longnon). Dans le *Dictionnaire topographique de la Marne*, publié par Longnon, il y a également un exemple de *La Baroche*, issu de « paroisse ».

de *z* en *r* dans *Courgerennes* (canton de Bouilly), *Courtjusaine* 1146-59, et *Courjuraines* 1515. Mais là encore le mot est quelque peu suspect, car le premier *r* a pu provoquer une assimilation. En somme, les formes les plus intéressantes sont celles de Sery et de Gérainville ; si le parler local semble être revenu à la forme avec *r*, on ne doit pas s'en étonner, étant donné les fausses régressions que nous avons constatées plus haut. Ajoutons que nous ne connaissons que la forme officielle, fondée souvent sur des traditions graphiques et que, de plus, cette forme peut troubler l'usage local. L'utilisation des noms de lieu exige, on le sait, beaucoup de prudence[1]. Ces réserves faites, et si l'on peut s'appuyer sur une ou deux formes de noms de lieu, le développement de *r* en *z* se trouve attesté, dès le début du XIIIe siècle, pour le Centre de la France, c'est-à-dire presque aussitôt que dans le Midi.

On sait en effet que P. Meyer a relevé ce traitement dans des documents du XIVe siècle, provenant surtout du Gard et de l'Hérault et que M. Thomas l'a relevé principalement dans des noms de lieu, au XVe siècle, dans des documents du Limousin, de la Marche et de l'Auvergne[2]. M. Brunel a eu l'obligeance de me signaler dans son ouvrage[3] le nom de lieu *Camaleiza*, à côté de *Camaleira* dans une charte rédigée en 1148, en Albigeois, par un moine de Moissac (Tarn-et-Garonne). Mais, comme on l'a vu, dans les parlers de ces régions, l'assibilation est à peine attestée, car nous ne l'avons observée que dans quelques localités d'Auvergne et nous avons proposé pour les formes de « laurier » avec *z* une autre explication, p. 138. M. Thomas a donc eu bien raison de dire[4], à propos de l'Auvergne, du Limousin et de la Marche, que « ce phénomène.. paraît avoir peu duré »; et on doit l'admettre aussi pour les régions plus méridionales où P. Meyer et Chabaneau l'ont signalé. Comment donc croire qu'un traitement, qui a échoué dans la région où il paraît être né, se soit propagé dans des régions voisines?

1. Ciran (Indre-et-Loire), issu, par Cisan, de *Cisomagus* est intéressant, mais malheureusement Longnon, *Les Noms de lieu...*, p. 44 ne donne pas les dates.

2. Cf. *supra*, p. 92, n. 2. — Chabaneau, *RLR*, 1e série, VIII, 238 et 2e s., I, 148-151, n'a guère fait que confirmer les résultats obtenus par P. Meyer, d'après M. Thomas, *R. fil. rom.*, II, 205.

3. C. Brunel, *Les plus anciennes chartes en langue provençale*, Paris, Picard, 1926, p. 61.

4. *Rom.*, VI, p. 261.

L'intérêt de ce traitement n'est pas là. Ce que ce traitement nous montre, c'est que, depuis une époque reculée et jusqu'à nos jours, dans une grande partie de la France, l'articulation de la vibrante *r* en position intervocalique et, par propagation, en position devenue finale (le développement a pu d'ailleurs commencer quand l'*e* final se prononçait encore légèrement) est devenue imparfaite. Et c'est cette difficulté de l'articulation qui a amené l'assibilation aux différents stades que nous avons relevés. L'observateur étonnamment doué et sans parti pris qu'était Edmont a pu noter dans la bouche du même témoin des articulations diverses, p. ex. au point 913 ordinairement *ẓ*, mais aussi *ãviṛé*, j'enverrai, v. p. 130, *ăẓ̌ŏ*, vous aurez, p. 131, au point 915 à côté de *z*, également *prṛ̃ẓ̌ĩ*, prairie, p. 132 et *ẓã̃ màzèẓ̌ĕ*, j'en mangerais, p. 134, au point 209 *muzõ*, mouron p. 96, *ŏrmwèr̃*, armoire, p. id., et *plũṛ* pelure, p. 97 [1]. Mais, et c'est un autre trait remarquable, l'assibilation consécutive de cette faiblesse de l'articulation s'est heurtée à la volonté des parlers de rétablir l'*r*. C'est à dessein que nous employons ce terme de volonté, car il y a eu un effort conscient pour résister à une tendance et se rapprocher des parlers voisins. On ne s'explique pas autrement l'échec du développement dans le Midi, au moyen âge. Dans le Nord de la France, nous en avons la preuve sous les yeux, non seulement dans le Centre où, comme on l'a vu, sous la pression du parler de Paris, le développement de *r* en *z* perd continuellement du terrain, mais en Seine-Inférieure où *z* a à peu près disparu et dans la région de la Hague où *ṛ* interdental a fait de même et complètement.

Même où l'assibilation est plus vivace, *r* reparaît ou s'est maintenu sous l'influence du parler central. Il suffit de se reporter aux statistiques que nous avons faites pour les parlers des îles anglo-normandes, de la région rhodanienne et des régions voisines. Mais, et ceci est un troisième caractère et non le moins intéressant du traitement, la difficulté d'articuler la vibrante persiste après son rétablissement ; et c'est ce qui explique que, dans la région du Gard et de l'Hérault, les parlers aient opéré une substitution de cette consonne au moyen de *d*, v. plus haut p. 149 [2]. Il est curieux que

1. Je ferais moins de cas de mes propres graphies, p. ex. au point47, v. p. 141 et au point 46 *kakĕzyõ* et *tõzyõ*, taureau. — Qu'on se rappelle aussi les variétés de l'*r* normand, décrites par Joret, p. 125.

2. P. Meyer, *Rom.*, IV, 194 a signalé également en rouergat, d'après Vayssier, *RLR*, III, 354, *paide*, *maide*, *Peide*, père, mère, Pierre.

la même substitution se soit produite dans la région de la Hague, du Val-de-Saire, et dans la Seine-Inférieure: cf. mariage c. 815 *mȧ̀adyȧ́j* 394, *-ȧ̀j* 393, *mȧ̀dyȧ́j* 371, (vous) mariez (-vous?) c. 817 *mȧ̀adyȅ* 393, poireau c. 1098 *pȍdyȧ̀* 371.; dans les textes inédits du Val-de-Saire, v. p. 126, j'ai de même noté *jones madyés*, jeunes mariés. D'autre part, nous avons vu comment dans le Centre de la France et dans la Seine-Inférieure *r* se présente souvent dans une forme réduite, cf. p. 143, si bien qu'en cas d'amuïssement l'état antérieur, *r* ou *ʒ*, ne se laisse pas reconstituer d'une façon irréfutable [1].

L'évolution vers *r* guttural, qui n'est, du reste, qu'une autre conséquence de l'inaptitude à bien articuler la vibrante, met fin à ces flottements. C'est ainsi que, notamment, les parlers lorrains ont développé un *r* vélaire proche de *ç̊*. De même, à Paris, s'est développé l'*r* dit grasseyé qui gagne et est destiné à gagner du terrain. En effet une prononciation de la langue centrale a une force de propagation toute particulière. C'est pourquoi on peut imaginer que l'extension géographique de *ʒ* < *r* serait tout autre que celle que nous constatons, si ce développement n'avait pas échoué à Paris. Du fait de cet échec, nous pouvons observer la naissance spontanée de l'assibilation d'*r*, ici ou là. En revanche, la situation a été retournée, et la tendance à l'assibilation d'*r* est partout plus ou moins entravée par l'action de la langue centrale [2].

Paris Oscar BLOCH.

1. Dans ses *Mélanges*, v. p. 125, n. 5, Joret, p. XXII-IV signale que l'*r* provençal diffère peu de l'*l*. On trouve en effet dans l'*AL*. des graphies qui l'attestent, cf. p. ex. *ȕřiyo*, oreille c. 946.

2. On pourrait se demander si cette inaptitude à articuler la vibrante, attestée dans de nombreux parlers de la France et depuis une époque reculée, n'est pas due à un substrat. Le fait est, en effet, d'autant plus remarquable que, dans les autres langues romanes, *r* subit très peu d'accidents analogues. La question mérite d'être posée.

Autre question: l'assibilation se produit-elle, du moins en premier lieu, dans des conditions particulières? Commence-t-elle dans le voisinage des voyelles antérieures? L'hypothèse est vraisemblable; mais les faits, tels qu'ils se présentent à nous, ne permettent pas de suivre la progression supposée du développement. M. Millet en a fait état; mais son argumentation est viciée par le fait qu'il rapproche toutes les positions d'*r*, *r* intervocalique, *r* devenu final et *r* anciennement final, cf. *op. citato*, pp. 137, 144, p. 178.

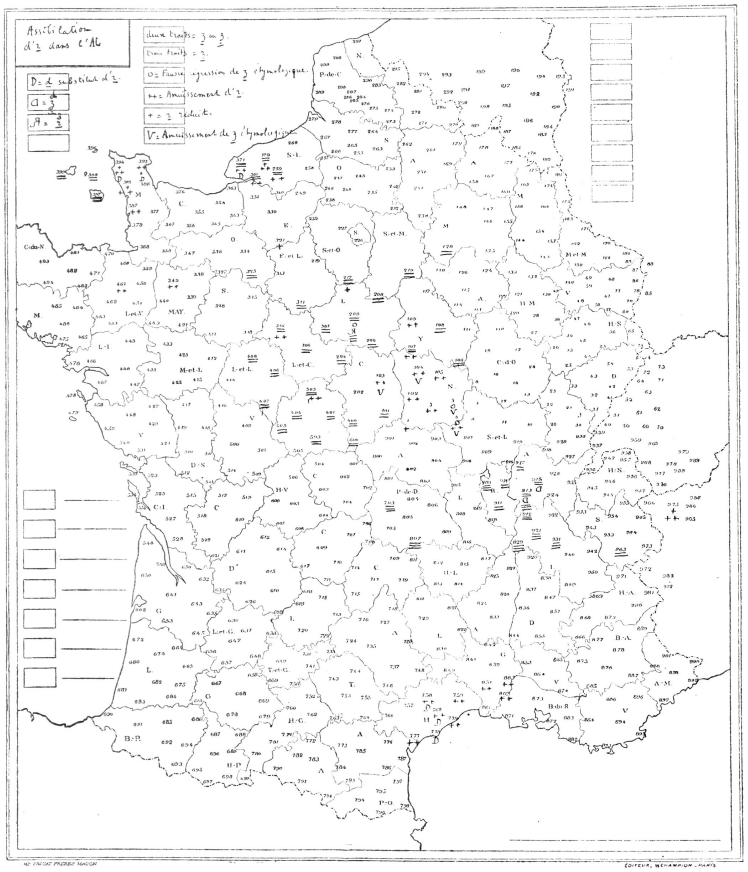
Assibilation de z dans l'Ale
D = z substitué à z
C = z
A = z
deux traits = z ou z
trois traits = z
O = Fusion ou régression de z étymologique
++ = Amuïssement de z
+ = z réduit.
V = Amuïssement de z étymologique
Côte-N
M.
L-I
MAY.
Mt-et-L
L-et-A
L-et-C
F-et-L
Sart-O
S-et-M
S-I.
Pde-C
Nt-et-M
H-S
C-et-D
S-et-L
H-N
D-S
H-V
C-I
P-de-D
H-L
H-A
B-A
Lot-G
Tarn-G
H-G
B-Pr
H-P
P-O
B-du-R
A-M
EDITEUR, BERNAMAGN, PARIS